TAUX DE L'ABONNEMENT

LE QUOTIDIEN
Par an, payable d'avance $2.00
Six mois 1.50
3 mois mois 0.75

L'HEBDOMADAIRE
Par an, payable d'avance $0.50
Six mois 0.25

Le Progrès de Fraserville
Ci-devant " Le Jour "
Abonnement : 50 cents par année.

LE QUOTIDIEN

TARIF DES ANNONCES
Mesure Nonpareil
Première insertion, par ligne..... 10 cents
Insertions subséquentes..... 5 "
PETITES ANNONCES
Naissances..... 15 cents
Mariages..... 25 "
Décès..... 25 "
" Le Quotidien, "
Boîte No. 6, Lévis, P. Q.
Telephone No. 600.

VOL. IX | MERCIER & CIE, Editeurs-Propriétaires | MERCREDI 4 JUILLET 1888 | 12, 14, 16 et 18 COTE DU PASSAGE, LEVIS | No 310

Biere, Porter Labatt

LES CELEBRES BIERES ET PORTER LABATT DE LONDON, ONT.,

sont fabriquées des premières qualités d'orge et ... pur houblon de Bavière et d'Alle... et ne contiennent aucune substance ... tel que amplement prouvé par les ... autes autorités médica... du Canada ; ... ulement la BIERE et le PORTER ... TT de London son de beaucoup ... à toute autre biè e et Porter Cana... nais ils comparent a ssi avantageusement ... les meilleures Bières et Porter étra...

Le fait que ... bres bières ont remporté les prix ... aux expositions universelles, pro... superiorité universelle de ces bi... mier prix et Diplômes Philadelph... Premier prix et Médaille Australie ... et à Paris 1878.

C'est le breuvage le plus nutritif et le plus favorable à la santé recommandé par les plus hautes autorités médicales.

Faites usage de ce qu'il y a de mieux en BIERE et PORTER en demandant à vos épiciers les célèbres BIERES et PORTER LABATT.

Toujours en main le stock de Bière le plus considérable de Lévis ainsi que les meilleures Cidres et Liqueurs gazeuses.

P. J. MONTREUIL,
AGENT,
Lévis.

Lévis, 1er mai 1888 —Aan.

FEUILLETON DU *QUOTIDIEN*

4 Juillet 1888

LE

Testament Rouge

DEUXIÈME PARTIE

LA CHASSE AUX MÉDAILLES

IV

—Oh ! je ne suis point inquiet m'sieu...sans compter que je ne cours pas après quinze francs... J'ai un bon état qui me nourrit.

Le gardien de la paix envoyé à la Morgue revenait avec deux hommes portant un brancard.

Sur ce brancard on déposa le corps d'Antoine Fauvel, et le cortège prit le chemin du pont de l'Archevêché.

La Fouine avait réuni ses outils de pêche et suivait.

Aussitôt arrivé à la Morgue on porta le cadavre dans la salle de l'amphithéâtre où il fut provisoirement déposé.

Le greffier de la morgue intervint et demanda que le corps ne fut déshabillé, et les vêtements fouillés, qu'en présence des magistrats.

Raymond comprit et approuva cette réserve et se mit en de voir de dresser un procès-verbal sur les déclarations de Prosper-Jules Boulenois, dit la Fouine.

—Où demeurez-vous ?— lui demanda-t-il.

Le jeune homme se gratta l'oreille et répliqua en riant:

—Un peu partout... Je suis cosmopolite.

Mais enfin on peut me trouver quand on veut au restaurant de l'île, à Saint-Maur.

Fromental, étonné de réponse le regarda et poursuivit :

—Votre état?

—Pêcheur à la ligne pour les restaurateurs et les particuliers.

—Vous savez que je ne plaisante pas, dit Raymond d'un ton sec.

—Moi non plus, m'sieu ... je n'en ai même pas envie.

—Alors, parlez-moi sérieusement

—Mais je suis très serieux m'sieu ...—J'étais menuisier... —le travail n'allait point, je me suis fait pêcheur à la ligne.. j'avais la vocation... ça me rapporte davantage que de manier le rabot et sa scie...— je gagne facilement ce qu'il me faut pour vivre...— Demandez-le au patron du restaurant de l'île, mon plus fort client; il vous le dira

—Vous devez avoir une famille !...

—Oh ! quant à ça parfaitement...— Voici l'adresse de mon brave homme de père... Athanase Boulenois, rue des Récollets numéro 27.

Raymond termina le procès-verbal, le fit signer par les deux gardiens de la paix, par la Fouine le signa lui-même et tandis que les deux agents regagnaient leur poste et que le jeune pêcheur à la ligne allait flaner du côté de la basse Seine, il rentra chez lui où il se proposait d'attendre l'heure de porter son procès-verbal à la préfecture.

Il nous paraît superflu d'affirmer qu'il bénissait le hasard par lequel il avait été conduit au quai de l'entrepot ou un hasard plus miraculeux allait le mettre face à face avec le cadavre du misérable dont il devait chercher la piste.

Sa mission était terminée puisque Fauvel n'existait plus.— Il pouvait donc nourrir l'espoir de voir agréer la requête qu'il allait présenter au ministre de la justice et de reconquérir la possession de lui-même la liberté de sa vie.

Dans tous les cas on ne pourrait lui refuser le congé immédiat qu'il sollicitait et qui lui permettrait de passer quelques jours auprès de son fils, tout en faisant les démarches nécessaires pour appuyer ce que nous aurions presque le droit d'appeler son recours en grâce.

L'heure est matinale.

Paul n'avait point encore quitté sa chambre.

La visite au docteur américain chez lequel son père se proposait de le conduire ne devait avoir lieu qu'à une heure de l'après midi moment où commencent les consultations annoncées au public par les reclames des journaux, petits et grands.

Raymond se dit qu'il avait plus que le temps d'aller porter son procès-verbal à la préfecture et de voir le chef de la sureté cependant ne voulant pas courir le risque d'inquiéter Paul il écrivit un petit mot annonçant une sortie imprévue que devait suivre un prompt retour il plaça ce mot bien en évidence sur la table de l'antichambre où le jeune ne manquerait pas de le voir en entrant dans l'appartement.

Cela fait, il regarde sa montre.

Elle indiquait huit heures.

Il prit son chapeau et sortit.

Le chef, homme énergique, actif infatigable, ardent aux affaires, était déjà dans son cabinet.

Fromental, introduit auprès de lui sur-le-champ, fut accueilli avec une certaine froideur, résultant de la scène de la veille.

—Vous venez prendre mes ordres ?—lui demanda le chef.

—Oui, monsieur...et je viens en même temps vous annoncer une nouvelle heureuse.

—Laquelle ?

—Nous tenons le bouquiniste de la rue Guénégaud, le receleur des voleurs de livres.

—Antoine Fauvel ! ...—s'écria le chef avec joie.

—Antoine Fauvel, oui, monsieur.

—S'est-il laissé prendre sans résistance ?

—Le malheureux aurait été fort en peine de résister.

—Comment cela ?

—Il est mort.

—Mort !—répéta le chef.

—Noyé —Voici le procès-verbal qui relate la façon dont il a été retiré de la Seine ce matin en ma présence.

En même temps Raymond présentait son rapport au chef qui en prit immédiatement connaissance, et après avoir lu, demanda :

—Croyez-vous que la mort ait été volontaire ?

—A cette question, monsieur je ne pourrais répondre...

—Le corps ne portait-il aucune trace de nature à faire soupçonner un assassinat ?...

—Les investigattons que j'ai faites ont été superficielles, mais nul indice ne m'est apparu rendant vraisemblable la présomption d'un crime.

Fauvel alors se serait suicidé?..

—Ce n'est point certain, mais c'est très probable...— Ayant appris qu'il était accusé. Et qu'une perquisition venait d'avoir lieu chez lui, et sachant d'avance quels résultats devait donner cette perquisition, il a préféré la mort à un jugement, à une condamnation, à la honte et à la ruine.

—C'est admissible en effet... Cependant s'il était prouvé qu'il avait sur lui de l'argent on pourrait croire qu'il a été victime de rodeurs...

Raymond secoua la tête.

—Quant à cela, non— dit-il. Le vol n'a pas été le mobile du crime, il y a eu crime ..

—Le cadavre porte encore sa montre, et l'une des poches renferme un porte-monnaie bien garni.

—Êtes vous absolument sûr que ce noyé soit bien Fauvel, le marchand de livres ?

—Oh ! absolument ! —Je m'étais présenté chez lui, vous le savez, la veille de la perquisition...— J'avais étudié avec soin ses traits...— Je l'ai reconnu ... i—une erreur au sujet de son identité est impossible...

—Votre rapport ne fait mention d'aucun papier trouvé sur lui...

—C'est qu'il n'en a été trouvé aucun...— Du reste, Si le moindre doute subsiste dans votre esprit il vous sera facile de le dissiper.

—Comment?

—En plaçant ses complices en face du cadavre...— En appelant à la morgue sa sœur, Mme veuve Labarre, et son neveu, élève du grand séminaire de Saint-Sulpice...

—Ces confrontations auront lieu, sans le moindre doute...— Pour le moment il faut se borner à soumettre le corps à l'examen d'un des médecins légistes de la préfecture...—Veuillez m'attendre...— Nous irons à la Morgue avec le médecin que je vais faire prévenir...

Une demi-heure plus tard le chef de la sureté, le docteur et Fromentl arrivaient à la Morgue et le greffier les introduisit dans l'emphithéâtre adjoint aux sales d'attente d'exposition.

Ils s'approchèrent du corps toujours vêtu.

Le médecin examina le cadavre.

—Vous dite que cette homme a été retiré de la Seine ? demanda-t-il après un rapide examen.

Raymond répondit.

—Oui monsieur, il a été déposé sur la berge sous mes yeux.

—Il n'est pas mort noyé cependant je l'affirmer et l'aspect seul de son visage le démontre surabondamment.

—Quoi ! s'écria le chef de la sureté cet homme n'a pas succombé à l'asphyxie ?

—Non ! cent fois non ! Il était mort avant d'être jeté dans la Seine !

On ne voit ce pendant aucune trace de blessure,—lit le chef.

—Qui vous dit que ces traces ne sont point sous les vêtements il faut mettre ce corps à nu !

V

Les garçons d'amphithéâtre obéirent à l'ordre du médecin légiste et le corps de Fauvel apparut d'une pâleur mate, ou plutôt d'un ton de cire vierge.

Les membres n'offraient point la rigidité cadavérique.

On ne distinguait aucune blessure aucune trace de lutte.

En face de ce cadavre le médecin restait songeur, le front plissé, les sourcils contractés.

Il souligna les membres l'un après l'autre.

Les articulations conservaient la souplesse de la vie.

—Voilà une chose vraiment singulière !...dit-il au bout d'un instant.

—Quoi donc docteur ? —demanda le chef de la sureté.

—Ce corps a séjourné au moins trois jours dans l'eau et il n'offre ni gonflement ni symptômes de décomposition.— Les muscles sont aussi flexibles que si l'homme venait de mourir... —Nulle part le sang ne donne à l'épiderme cette teinte d'un violet sombre qui se produit toujours à certains endroits lorsqu'il y a en congestion...—La peau, partout est diaphane...—c'est bien étrange...C'est plus qu'étrange...—il y a là quelque chose de tout à fait incompréhensible à première vue dont il faut se rendre compte...Je veux faire l'autopsie de ce cadavre.

—Faites, docteur...— Mais, dites-moi, que supposez vous donc?

—A cela je ne puis vous répondre,car j'ignore en présence de quel phénomène je me trouve, et je compte sur l'autopsie pour me donne le mot de l'énigme...

Le médecin donna ses ordres aux assesseurs qui l'accompagnaient, et bientôt les scalpels s'enfoncèrent dans la poitrine du corps étendu sur la table de dissection.

De seconde en seconde l'étonnement du médecin grandissait en trouvant les chairs absolument exsangues;—pas une marbrure rougissante ou violacée ne tranchait sur leur blancheur.

Quand les viscères furent mis à nu ce ne fut plus de la stupeur ce fut de l'épouvante.

Le cœur était vide.

Le foie ne renfermait pas un caillot de sang.

Les artères et les veines, étudiées à la loupe, furent trouvées vides comme le cœur.

—Que signifie cela ?— s'écria le médecin. On pourrait croire que cet homme a perdu tout son sang dans une hémorragie. Mais jamais hémorragie ne fut aussi complète !... Le mystère reste intact !...

Les intestins furent examinés.

—l'homme est mort en sortant de table...—reprit le docteur.— La digestion était à peine commencée .. —Que signifie cela ? —Voyons le cerveau.

On retourna le cadavre et on enleva à l'aide d'une petite scie une partie de la boite osseuse, ce qui permit de poursuivre les investigations commancées.

Nulle trace de congestion.—Au cerveau comme ailleurs, absence de sang.

—Inexplicable ! ...Incompréhensible ! !—murmura le docteur avec découragement. —Je m'y perds !...

Soudain il tressaillit.

Sur la face externe du cou il venait d'apercevoir une petite raie de deux à trois centimètres de longeur, plus blanche que la peau.

—Q'est ce que cela ?—se demanda-t-il.

Il posa son doigt sur la raie en opérant une légere pression.

Les bords de l'épiderme fouillés par le scalpel de Jacques Lagarde s'écartèrent aussitôt, laissant échapper un suintement d'une eau singulière.

—Ah ! —s'écria le docteur,— voilà donc le mot de l'énigme ! —Regardez !

Et avec deux de ses doigts il disjoignait non seulement la peau mais la chair laissant voir une ouverture béante.

—Mais c'est une blessure !... —dit le chef de la sûreté.

—Oui, monsieur...—Cet homme a été assassiné.

—N'a-t-il pu se blesser accidant ?

—Non c'est impossible...—il a été frappé par une main habile...il a été littéralement saigné comme on saigne un animal... —l'artère a subi une lusision longitudinale par laquelle tout le sang du corps est parti...— Ce malheureux a eu affaire à une mains très au courant de l'anatomie et des opérations chirurgicales !

—Vous êtes certain de cela, docteur ?

—Absolument certains et je suis épouvanté...—Je n'aurais pas mieux trouvé l'artère...je n'aurais pas opéré l'incisions d'une main plus ferme ! .—Qui donc a commis ce crime ?

—Et dans quel but?—murmura le chef de la sureté.

—Un complice des vols ayant la crainte d'être dénoncé pouvait avoir un intérêt à tuer Fauvel...—fit observer Raymond.

—Alors,—répliqua le médecin,—ce complice avait fait ses études et manait le scalpel comme un professeur ! ...—Voilà messieurs, une affaire bien mystérieuse...—Depuis que je suis attaché à la Préfecture je n'en ai vu de semblable.—Êtes vous sertains de l'identité de cet homme ?

—Je l'affirme. —dit Raymond

En ce moment on avertit le chef de la sureté qu'une voiture cellulaire venait d'arriver amenant les voleurs de livres qu'elle était allée prendre au dépot.

L'ordre fut aussitôt donné de les introduire.

Tous les trois reconnurent sans hesiter le bouquiniste de la rue Guénégaud.

(*A continuer*)

L. O Audet, L. L. B.,
NOTAIRE
COTE DU PASSAGE, LEVIS
Bureau voisin de M. Eusèbe Beleau, avocat.
Lévis, 5 juin.—Fm.

JAMBONS
JAMBONS FUMÉS
ÉPAULES
BAS DE COTE
ROULEAU (Rolled Bacon)
AUSSI
Saindoux en Sceaux et en Chaudières.
Lard Canadien en Quarts.
Short Cut, Mess et Jhin Mess
— PAR —
GEO. TANGUAY,
Coin des rues Arthur & Bell Leadenhall.
Lévis 16 juin 1888—1 Ms.

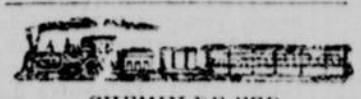

CHEMIN DE FER
DU GRAND-TRONC
Jour anniversaire de la Confédération
Prix réduits ;
Des billets réduits au prix d'un seul passage seront vendus le 30 juin, 1er et 2 juillet bons pour retourner, jusqu'au 3 juillet
Les billets seront vendus au prix d'un billet et un tiers, le 29 et 30 juin, 1er et 2 juillet, bons pour retourner jusqu'au 5 juillet.
Des billets seront vendus à des taux réduits, à toutes les stations de ce chemin de fer en Canada.
Pour autres informations lisez le placard, ou demandez aux agents de la compagnie, des cités, villes ou stations
J. HICKSON,
Gérant-Général.
Montréal 22 juin 1888.

A VENDRE
Un magnifique pouvoir d'eau, à Roberval, lac St Jean, avec écluse (sise sur le roc) en parfait ordre.
Distance de la station du chemin de fer, quinze arpents.
S'adresser au propriétaire
A. N BOURGET.
12 juin 1888

Ligne de Ste-Anne

Il laissera Québec tous les jours.

A partir de lundi le 25 juin courant, le vapeur *Brothers* voyagera comme suit :
Départ du quai Champlain à 6h. A. M., excepté les mardis et vendredis jours auxquels le départ de Québec aura lieu dans la journée et suivant la marée.
Toutes sociétés religieuses et civiques qui voudront organiser des pèlerinages pourront engager ce vapeur à des conditions avantageuses en s'adressant au capt. du vapeur, où chez BERNIER & CHOUINARD, épicier, Basse-Ville Québec.
Par ordre
Capt. ELZEAR FORTIER

PRECIEUSE INFORMATION
Il est souvent difficile, durant la saison d'été, de se procurer de la bonne glace, surtout de la glace propre.
Le public apprendra avec plaisir que le soussigné possède une spacieuse glacière qu'il a remplie durant l'hiver de glace choisie avec soin. Ceux qui désirent s'en procurer peuvent s'adresser à lui et on peut être certain d'être servi avec satisfaction.
La glace sera portée, le matin, à domicile.
VIANDE ! VIANDE !
Le soussigné s'est toujours efforcé de procurer à ses pratiques de la viande de première qualité. Comme toujours il tiendra à son étale de la halle Notre-Dame, de la viande de premier choix et de toute sorte, telle que bœuf, mouton, lard salé etc.
FERDINAND BEGIN,
Boucher.
Lévis 14 mai 1888.—Cm

ORIENTAL
CATARRHE IMPOSSIBLE SOUS SES INFLUENCES
Le seul remède pour le catarrhe qui n'a jamais été offert au public ? 15 jours d'essai ; un certificat garantie est donné avec chaque instrument.
Cet instrument argenté peut être employé par aucun membre de la famille pour la maladie de la vieillesse avec toute sûreté. La plus grande découverte du temps. Prix $1. W. T. BAER & Cie, 155 Queen street, West, Toronto, Ont

ACTINA
LE GRAND RESTAURATEUR DE L'ŒIL, DE L'OUIE ET DU POUMON
Actina n'est pas une médecine, ou une lotion dégoutante ou une poudre, mais c'est une vapeur régénératrice, qu'on applique facilement et agréablement en temps et lieu.
ACTINA No. 2.—Soulage rapidement et guérie entièrement toutes les maladie de la gorge et du poumon.
ACTINA No. 3.—Guérie positivement toutes les maladies des yeux, Cataracte, inflammation des yeux au point d'être aveugle. Ce traitement est toujours appliqué sur les yeux étant fermés
L'Actina est vendu avec des certificats écrits et pour 15 jours d'essai. Envoyez ces timbres pour un magnifique livre illustré et un journal traitant de la santé. W. T. BAER & CIE, 155 Queen Street West, Toronto, Ont.
Lévis, 14 mai 1888.—Aan.

Ceinture Medicale Electrique
Soulagement pour toutes les maladies du sang et du système nerveux. Ceinture pour dames $2 ; sans égale pour toutes les maladies spéciales de la femme. Ceinture pour hommes $, ceinture combinée et suspensoir $5.
GUERISON de faiblesse, erreurs de la jeunesse, perte de la vigueur, émission nocturne, etc. Seulement en l'appliquant elle répand un courant électrique dans tout le corps. Peut être porté jour et nuit sans inconvénient. Des centaines de certificats avouent ses effets curatifs pour toutes les maladies de la femme, douleurs dans le dos, dans les hanches, dans les membres, dans la tête, débilité nerveuse, débilité générale, lumbago, rhumatisme, paralysie, névralgie, sciatique, émissions séminales, etc., asthme, maladie de cœur, dispepsie, constipation, erysipel, indigestion, incapacité épileptie, diabète, etc. Envoyez des timbres pour avoir un magnifique livre illustré et un journal traitant de la santé. Correspondance strictement confidentielle. Consultation et traitement électrique gratis. On demande des agents partout. Pat. Feb. 26 1887.
GUERISONS GARANTIES
Compagnie de Ceinture Médicale Electrique, 155 QUEEN ST. WEST, TORONTO, CANADA.

ENTOUCAS
ET
PARASOLS
— AU —
Syndicat de Quebec
—):(:):(:):(—
150 Douzaines
Achetées à 15 et : dans la piastre
VENDUES SANS RESERVE
à très légers profits
PARASOLS !
ENTOUCAS !
VOYEZ LA GRANDE INSTALLATION
— AU —
Syndicat de Quebec
Lévis 7 juin 1888.

LE
REMÈDE du PERE MATHIEU
L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL
ENFIN TROUVÉ
ENCORE UNE DECOUVERTE !!!

LE REMÈDE DU PERE MATHIEU
guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tous abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour Fièvre, Dyspepsie, Torpeur du Foie, ayant une toute autre cause que l'intempérance.
Vendu par les Pharmaciens
$1.00 la bouteille
Si le mal n'est pas fort une boutei suffit ; mais les pires cas de *délirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir gratis un pamphlet sur " l'Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie, en vous adressant à votre pharmacien, ou à la Cie du Remède du Père Mathieu.
1888 rue Ste Catherine
Montréal.

LEVIS, 4 JUILLET 1888

ON BÂTONNE LA DISCUSSION

C'est presque incroyable, et pourtant ce n'est que la vérité : le gouvernement Mercier en est rendu à vouloir empêcher la discussion quand il ne la refuse pas complètement !

Oui, sous prétexte de terminer la session bientôt, on cherche à empêcher la discussion sur des points de la plus haute importance, prétendant que l'orateur qui parle n'est pas aussi éloquent que celui auquel il succède, et que certains de ses arguments sont les mêmes.

Nous avons vu ce spectacle à la chambre hier après-midi. C'était la première fois que nous en étions témoins, car il n'a pas de précédent, croyons-nous.

Et quels sont ceux qui tiennent une telle conduite ?

Les libéraux, ces mêmes libéraux qui dans la presse, et sur tous les hustings où ils avaient un adepte pour les représenter, criaient que le gouvernement Ross-Taillon refusait la discussion et ne répondait aux remarques et aux suggestions de M. Mercier que par le vote d'une majorité servile.

Quoique ce fut là une fausseté, on essayait de la faire croire au peuple.

Non, jamais le gouvernement Ross-Taillon a refusé la discussion ! Toujours, il a trouvé dans ses rangs des membres pour refuter vos calomnies et reduire à néant vos injustes accusations.

Pourquoi donc, aujourd'hui, vous qui occupez les banquettes ministérielles, vous efforcez-vous de renfermer la discussion dans un cercle aussi étroit que possible ?

Ah ! comme l'orgueil enivre une fois qu'on siège à la droite après avoir été si longtemps à la gauche ! comme on se sent grand tout-à-coup ! comme on traite les représentants du peuple du haut de sa grandeur !

Maintenant, voyons ce qui s'est passé à la chambre hier et constatons si ce que nous disons est vrai.

Par le compte rendu, nos lecteurs verront qu'à la séance du matin, le trésorier a proposé que la chambre se formât en comité des subsides.

Il s'agissait des mandats spéciaux que le gouvernement a émis pour faire face à certaines dépenses qu'il n'avait pas prévu l'année dernière, disent les membres du cabinet.

On a émis des mandats spéciaux pour un montant considérable pour payer les sommes qu'ont couté les dépenses extravagantes autorisées par certains ministres pour faire des réparations qui auraient pu être retardées jusqu'à cette session, sans que le service public vint à en souffrir, si les créatures du gouvernement n'avaient pas été si affamées.

Or, en vertu d'un acte de nos statuts, la chambre ayant seule le droit de dispenser des deniers du peuple, et des mandats spéciaux ne pouvant être émis que dans un cas de stricte urgence—*où il est absolument impossible d'attendre la session suivante*—l'hon. chef de l'opposition a demandé des explications sur la manière dont ces sommes ont été employées et finalement a proposé une motion blâmant le cabinet d'avoir émis ces mandats sans consulter la CHAMBRE QUI, SEULE, A LE DROIT DE DISPENSER DES DENIERS DU PEUPLE, QUANT ON POUVAIT ATTENDRE A LA PRESENTE SESSION.

Le premier ministre s'est levé et il a balbutié quelques mots. Nous ne savons s'il n'a pas voulu donner d'explications ou bien s'il n'a pas été capable de les donner mieux, mais toujours est-il qu'à la fin de ses remarques les points que l'on voulait éclaircir étaient beaucoup plus embrouillés.

La discussion s'est ensuite continuée entre M. McShane et M. LeBlanc.

Les explications de l'ex-commissaire des Travaux Publics n'ont pas été plus claires que celles de son chef. Comme s'il eut eu peur de dévoiler quelque chose de dangereux, il a donné des explications en bloc.

M. LeBlanc, député de Laval, s'est alors levé pour blâmer le gouvernement à son tour et ajouter quelques remarques à celles déjà faites par l'hon. chef de l'opposition.

Le mandat spécial de $10,000 pour défrayer les dépenses de la conférence interprovinciale et celui de $72,000 pour les dépenses additionnelles de l'administration de la justice ont tout particulièrement attiré son attention. Sur l'item relatif à l'administration de la justice, M. Leblanc a fortement tensé le gouvernement d'avoir employé des gens comme J. B. Charleson pour faire tenir des enquêtes aux quatre coins de la province —enquêtes qui ont coûté cher et qui ne lui ont rien rapporté.

C'est à cette partie des remarques du député de Laval que l'hon. premier ministre, piqué au vif et se sentant poussé au pied du mur, s'est levé tout à-coup, solennel et l'air irrité, et s'adressant au député de Laval, lui dit : " Pourquoi répéter ces choses que le chef de l'opposition a dites avec beaucoup plus d'éloquence.

Va-t-on perdre le temps de la chambre à discuter de telles niaiseries."

Ah ! des niaiseries ! a répliqué M. Leblanc avec vigeur, des niaiseries, non. Libre à vous de considérer comme telles des questions de la plus haute importance, aujourd'hui que vous n'êtes plus obligé de leurrer le peuple pour monter au pouvoir. Mais un jour viendra où vous serez forcé de leur reconnaître toute l'importance qu'elles ont.

Voilà ce qui s'est passé à la chambre hier.

Le gouvernement a fait des dépenses extravagantes et qui pouvaient être retardées.

Pour couvrir ces dépenses qu'on pouvait retarder jusqu'à cette session, il a émis des mandats spéciaux, et les représentants du peuple qui, seuls, ont le droit de dispenser des deniers publics n'ont pas été consultés.

Et parce qu'aujourd'hui un de ces mandataires demande des explications au gouvernement, on veut l'empêcher de continuer ses remarques, sous prétexte qu'il n'est pas assez éloquent, puis finalement on refuse la discussion.

Comme si tous les membres du cabinet Mercier étaient des Montalambert.

Après le discours de M. Leblanc, le gouvernement Mercier était tenu en honneur de donner de plus amples explications. Mais il ne l'a pas fait. Le premier ministre a demandé le vote de suite.

Le gouvernement a eu 14 voix de majorité ; et parmi ceux qui se sont montrés les plus empressés à approuver le gouvernement d'avoir émis des mandats spéciaux inconstitutionnellement, se trouvent les nationaux.

Qu'avez-vous fait de vos principes et de vos promesses messieurs ?

CA ET LA

D'après des avis reçus de M. Hambourg, l'émigration allemande vers l'Amérique a augmenté, en ces derniers temps, dans des proportions considérables. Le nombre des émigrants est tellement grand, que les compagnies maritimes ont dû affréter des vapeurs étrangers pour en assurer le transport.

***

Il y a présentement au Canada toute une petite colonie d'Américains que leurs malversations aux Etats-Unis ont forcés de chercher un refuge dans des pays étrangers. Un journal de New-York nous reproche de donner asile à de pareils fugitifs. Nous lui ferons simplement observer que si le sénat de Washington voulait seulement ratifier le traité d'extradition qu'il a devant lui depuis de mois, les voleurs américains cesseraient bientôt de se réfugier au Canada.

***

Une dépêche de Toronto annonçait que la pleuro-pneumonie faisait des ravages parmi les animaux dans la province d'Ontario.

Le gouvernement fédéral a de suite envoyé deux médecins vétérinaires pour se rendre compte de la situation et après avoir examiné les sujets qu'on disait atteints de la maladie, les hommes de l'art ont déclaré que les animaux n'étaient pas atteints de la pleuro-pneumonie.

Tant mieux ; si cette terrible maladie eût existé, elle eut fait un tort considérable à notre commerce d'exportation d'animaux.

***

La visite officielle que Sir A. P. Caron, ministre de la milice, a faite au camp de Gananoque, la semaine dernière, et la présence de sir John Macdonald à l'école militaire de Kingston où il a présidé la séance de la cloture de l'année scolaire, prouvent l'intérêt que nos hommes publics portent à notre milice.

A Gananoque, Sir A. P. Caron a profité de l'occasion qui lui était offerte pour bien mettre en lumière auprès de ses auditeurs d'origine anglaise le sentiment canadien français concernant les devoirs dus à la patrie par tous ses enfants indistinctement. Ses allusions au rôle joué par l'élément canadien français en 1812, notamment, ont emporté l'assemblée.

***

La nomination de l'Hon. Royal comme lieutenant gouverneur du Nord-Ouest, les remaniements qui ont été opérés dans l'administration et l'enquête instituée par Sir John Macdonald sur les griefs qui peuvent encore exister au point de vue de l'administration métisse sauvage, en vue d'un prompt redressement, tout cela donne la perspective d'une ère toute nouvelle pour cette partie du pays.

Bien que les Territoires viennent d'élire une chambre de représentants, le système responsable n'est pas encore établi dans l'Ouest. Le lieutenant gouverneur sera assisté d'un conseil exécutif composé de trois membres parmi lesquels on compte M. le juge Rouleau.

***

L'Europe a bien à l'heure qu'il est l'apparence d'être en garnison. Partout des armées prêtes à s'élancer sur le champ de bataille, partout des préparatifs pour faire face à la crise que l'on s'attend de voir éclater d'un moment à l'autre.

A Nancy, sur la frontière française, 30,000 soldats travaillent jour et nuit à construire des travaux de défense et à s'exercer aux manœuvres militaires.

A Strasbourg, 30,000 soldats en font autant. A Vienne, toute la population mâle est en uniforme. A Paris, le peuple adore Boulanger parce qu'on sait qu'il déteste les Allemands. A Berlin, l'on ne parle que de guerre, guerre encore, guerre toujours. En Russie, le parti de la guerre tient le haut du pavé. Partout, enfin, il est question de guerre.

ECHOS DE LA PRESSE

De la *Minerve* :

" Le dernier caucus libéral à Québec a été aussi long qu'orageux. Les récriminations pleuvaient de toutes parts. De guerre lasse, M. Mercier a menacé de se démettre du commandement et d'abandonner le pouvoir aux conservateurs. Cela a suffi pour ramener un calme temporaire. Ainsi faisait M Thiers à l'époque de sa présidence. Mais vint un jour où le sauveur de la patrie fut pris au mot. M. Mercier fera bien de ne pas abuser du truc. Le même tour pourra lui être joué."

—

Voici ce que dit l'*Etendard* au sujet du projet de loi présenté par un des membres du gouvernement Mercier, l'hon. M. Gagnon ;

" Le bill concernant les statistiques, et par lequel on veut astreindre les membres du clergé à faire certaines choses, sous peine d'amende, tendrait tout simplement à faire des curés des fonctionnaires. Ne vaudrait-il pas mieux charger les secrétaires des municipalités de faire le travail des statistiques en question, ce qui permettrait d'inaugurer un commencement d'état civil ?

—

Le *New-York Herald* publie la dépêche suivante de Rome au sujet des Chevaliers du Travail.

" On se rappelle que, sur une demande faite au Pape par le Cardinal Gibbons, en faveur de la société ouvrière connue sous le nom de Chevaliers du Travail, le Vatican a laissé entendre provisoirement à Son Eminence que la société ne serait pas condamnée.

" Aussitôt, les évêques canadiens opposés à l'organisation, ont demandé que l'affaire fut soumise à la Congrégation du Saint Office. Ceci a été fait et la décision rendue par ce corps a été un *toleri posse* ; c'est à-dire qu'il est permis au catholiques de former partie de l'association.

" Cette décision sera communiquée aux évêques américains par la Congrégation de la Propagande. Le pape désire, cependant que le bref du Saint Office ne soit pas publié."

—

La *Presse* de Montréal prétend que la présence de M. Wainright, du Grand-Tronc, à Québec, a un caractère politique.

" On ne se gêne pas de dire, dit notre confrère, que l'assistant gérant du Grand-Tronc fait du zèle politique ; c'est une mauvaise note.

" Le Grand-Tronc comme les autres grandes compagnies de transports, a trop de rapports avec les gouvernements de ce pays, pour qu'il convienne à ses officiers supérieurs dans l'intérêt même des actionnaires et du public, de s'inféoder à des intérêts de partis trop temporaires et trop rétrécis pour qu'il en résulte aucun bien à qui que ce soit.

" Le parti conservateur a fait assez pour le Grand-Tronc pour mériter sinon de la reconnaissance, au moins une neutralité franche et loyale, qu'on sera peut-être bien aise un jour d'invoquer, quand le vent de la politique, *qui souvent varie*, aura tourné et poussera vers d'autres rivages.

" Nous sommes certains que l'on nous comprendra et que l'on s'abstiendra franchement et sans arrière pensée."

LE CAMP

Les exercices du camp ont commencé ce matin, à St Thomas.

Il n'y a pas eu d'exercice, hier, on s'est occupé à ériger les tentes, et à faire les préparatifs préliminaires.

Quatre bataillons et la batterie d'artillerie de campagne sont campés cette année.

Il y a le 87e bataillon de Charlesbourg, le 88e bataillon, de Kamouraska, le 61ème de Portneuf et le bataillon de Chicoutimi.

Le terrain sur lequel se trouve le camp est bien choisi et assez propice, cependant plusieurs officiers s'accordent à dire qu'il n'est pas aussi avantageux que celui de Lévis.

Néanmoins c'est un des plus beaux sites que l'on puisse trouver à St Thomas.

Situé sur le bord de la rivière, à proximité du village, dans une plaine unie et un peu inclinée vers la rive, le camp offre un très joli coup d'œil aux visiteurs qui s'y rendent en bateau.

Comme nous l'avons fait, l'année dernière, nous publierons dans un prochain numéro quelques notes historiques relativement à chacun de ces bataillons.

Pour aujourd'hui, nous allons donner la liste complète des officiers du 87e et du 88e bataillons, nous publierons demain les noms des officiers des autres bataillons.

88e bataillon (de Kamouraska)

Commandant Lt.-Col. Tremblay ; Major, R. Têtu ; Senior Major, J. A. E. Casgrain ; Chirurgien, Dr P. Blackdon.

Compagnie No 1 (Ste Anne Lapocatière.) Capt. A. Potvin, le lieutenant, Ed. Richard ; 2d lieutenant, Pierre Garneau.

Compagnie No 2 (Baie St Paul) Capt. Camille Bouchard, le lieutenant P. Clément ; 2d lieutenant Onésime Simard.

Compagnie No 3 (Kamouraska) Capt. J. E. Rossignol, le lieutenant, Arth. Potvin, 2d lieutenant, Philippe Lord.

Compagnie No 4 (St Pacôme) Capt. Hercule Têtu, lieutenant Mailloux.

Compagnie No 5 (St Denis) Capt. Nap. Langlois, lieutenant Michel Chamberland.

Compagnie No 6 (Baie St Paul) Capt. George Simon, lieutenant Jean Lavoie.

Paie-maître, Alex. Dessaint ; Quartier-maître, Ls. Bégin.

87ième BATAILLON

Commandant, Lt.-Col. V. Laurin ; Major, Mich. Fiset ; Major, Nap. Dorion ; Adjudant, Oct. Roy ; Paie-maître, G. O. Blondeau ; Quartier-maître, Tancrède Morin ; Chirurgien, J. Grondin ; Assist.-chirurgien Dr. Deblois.

Compagnie No 1 Capt. Z. Blanchet 1er lieutenant, G. B. Dufresne, 2e lieut. Bédard.

Compagnie No 2 : Capt. Nap. Larrin, 1er lieut Paul Fiset, 2e. lieut. Eug. Deblois.

Comp No 3 : Capt. Ed. Bourget ; 1e lieut. Daudet d'Orsonnens, 2e lieut. Taschereau.

Compagnie No 4 : Capt. N. Cloutier, 1e lieut. Oscar Evanturel ; 2e lieut. Albert Giroux.

Compagnie No 5 : Capt G. Brunet ; 1er lieut. G. Paradis ; 2e lieut C. Côté.

Compagnie No 6 : Capt Jos. Blouin ; 1er lieut A. Guay 2e lieut Ernest Lepage.

Effectif du bataillon : 220 hommes non compris les officiers.

LEGISLATURE PROVINCIALE

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

2e SESSION—6e PARLEMENT

Québec, 4 juillet 1888.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

L'orateur prend le fauteuil à 3.15 hrs. p. m.

Après les affaires de routine M. McShane termine son discours sur la question de la nécessité des mandats spéciaux. Le député de Montréal Centre se borne à donner des explications qui n'excusent pas le gouvernement d'avoir fait les dépenses extravagantes pour réparations ou autre chose, dépenses qui ont nécessité l'émission des mandats spéciaux sur lesquels roule la discussion.

M. LEBLANC succède à M. McShane et conteste la nécessité d'exécuter des travaux et réparations qui n'étaient pas urgents. Pourquoi n'a-t-on pas attendu plus longtemps pour faire faire ces travaux afin de laisser à la chambre, seule, le contrôle des deniers publics et le droit d'en dispenser comme bon nous semblerait. Mais non, on n'avait pas le temps d'attendre, les affamés étaient rendus à bout. Et encore, si on avait eu le courage de nous donner des explications claires et catégoriques afin de mettre la chambre un peu au courant de tout ce qui s'est passé en rapport avec l'émission des mandats spéciaux. Au contraire, chaque fois qu'on pousse ces messieurs au pied du mur, ils n'ont pas le courage de la responsabilité ministérielle et se retranchent chaque fois, derrière la responsabilité de ceux qui étaient à leur emploi.

On nous donne seulement que des explications boiteuses, mais peut-être que si le député de Montréal Centre pouvait les donner librement on viendrait à bout de savoir quelque chose ; et peut-être aussi connaîtrait-on le secret de sa disparition si subite du gouvernement actuel.

L'émission d'un mandat spécial pour défrayer les dépenses de la conférence est une chose pour laquelle le gouvernement doit être fortement blamé. On a dépensé la jolie somme de $10,000 DIX MILLE PIASTRES pour montrer aux délégués l'hospitalité de la province de Québec. On devait prévoir cette dépense extravagante pour payer le vin et les voyages de plaisir de MM. les conférenciers.

La conclusion du député de Laval est que les mandats spéciaux ont été émis de la manière la plus inconstitutionelle possible. Au lieu de consulter la chambre, on a agi sans son consentement, et aujourd'hui on lui donne des explications qui embrouillent la question d'avantage.

Le vote est pris sur l'amendement et donne le résultat suivant : Pour 18, contre 32.

La chambre se forme ensuite en comité et adopte les items suivants :

Service d'enrégist., Terres de la Couronne, 30,000.00 ;

Arpentages, Terres de la Couronne, 50,000.00 ;

Dépenses générales, Terres de la Couronne, 60,000.00 ;

Dépenses générales, Terres de la Couronne, nécessitées par le nouveau service des bois et forêts, 24,000.00 ;

SEANCE DU SOIR

La chambre se forme de nouveau en comité pour prendre en considération le projet de loi intitulé : Acte pour autoriser la consolidation de la dette de la cité Montréal et pour d'autres fins.

M. LAFONTAINE propose en amendement que les expropriations de la rue St Laurent soient payées, moitié par la corporation et la moitié par les rues avoisinantes qui bénéficieront de cet élargissement.

Une longue discussion s'élève sur cette contre-proposition.

L'amendement est rejeté par un vote de 13 contre 30.

Le projet de loi est adopté en troisième lecture.

M. MERCIER propose la seconde lecture du projet de loi concernant le règlement des biens " dits des jésuites."

Cette proposition est adoptée.

Le projet de loi est examiné en comité.

M. FLYNN propose un amendement ayant pour objet de vendre ces biens et non d'en disposer purement et simplement comme le veut la loi actuelle.

M. MERCIER.—Laval est satisfait de la loi telle qu'elle est. Pourquoi cet amendement ? Que représentent ceux qui appuyent cet amendement ? Si l'on veut un vote, qu'on le demande, et l'on verra si le gouvernemunt mérite la confiance de cette chambre.

M. CASGRAIN.—Ce n'est pas Laval qui parle ici ; mais ce sont simplement ceux qui veulent une bonne législation.

Il s'agit de décider la manière dont on disposera de ces biens et voilà tout. Nous voulons qu'ils soient vendus dans l'intérêt public, et Laval n'a rien à faire avec cela.

M. FLYNN proteste contre les paroles de l'honorable premier ministre. Il a voulu régulariser cette mesure en changeant un mot, et il n'est pas nécessaire de faire intervenir Laval dans toute cette affaire. Il n'est pas hostile à la mesure dont il accepte le principe. Loin d'être opposé à ce projet de loi, il est en faveur.

L'amendement est retiré. Le projet de loi est adopté en troisième lecture.

Le projet de loi intitulé : Acte amendant les lois concernant l'instruction publique, est adopté en troisième lecture.

La chambre se forme en comité général pour prendre en considération le projet de loi intitulé : Acte concernant la procédure, quant à certaines matières commerciales et autres requérant célérité.

Le projet de loi est adopté en troisième lecture.

La séance est levée.

CONSEIL DE VILLE

Séance du 3 juillet

Etaient présents M. le maire, MM. les conseillers Couture, Lamontagne, Dupéré, Carrier et Lainé.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

M. Eustache Veilleux demande la permission de changer son numéro et de payer la balance de $4, puis avoir droit de vendre du bois. Reférée au comité général.

M. Hubert Bégin demande de réduire sa licence comme vendeur de bière de gimgembre. Référée au comité général après la séance.

Mme Vve Jos. Barras offre le reste du montant qui lui revient de la société du Sacré Cœur, pour ce qu'elle doit à la corporation. Reférée au comité général après la séance.

M. Couture répond au conseil qu'il lui est impossible pour le moment de vendre à la corporation un morceau de terrain au pied de la côte Davidson, pour élargir la rue. M. Couture donne les raisons qui l'engage à remettre cette vente à plus tard.

M. le secrétaire donne ensuite lecture du rapport du comité général après la dernière séance du conseil. Le rapport est adopté.

M. Lainé demande si le surveillant a fait rapport au sujet du canal passant près de la propriété de M. Lambert, dans le quartier Lauzon. On lui répond qu'aucun rapport à ce sujet, est devant le conseil.

M. Nadeau écrit au conseil, l'informant que les dommages causés dans la cour de M. J. Nadeau, l'ont été par le canal du gouvernement qui a débordé. Les considérations de M. Nadeau sont référées au comité général après la séance.

M. Lainé dit qu'il a reçu ordre du conseil de faire des réparations à la station du feu, quartier Notre-Dame, et de vider les citernes. Cependant ces travaux n'ont pas encore été commencés.

Il demande que les ordres du conseil soient exécutés avec plus de promptitude.

Il ajoute qu'il y a un mois, un aide a été donné à M. le surveillant dans la personne de M. Omer Bégin.

Le conseil était unanime à ce sujet. Cependant M. Omer Bégin a été congédié sur les ordres de M. le président du comité des chemins. Il prétend que M. le président du comité des chemins a dans cette circonstance outrepassé ses pouvoirs.

En terminant, M. Lainé demande que M. Bégin soit réinstallé dans sa position parce qu'il y a encore des travaux à faire.

M. Couture lui répond que M. Bégin a été congédié parce que M. le surveillant n'en n'avait plus besoin. D'ailleurs plus d'une dizaine de journaliers ont été congédiés ; par conséquent les services d'un contre-maître ne sont plus nécessaires. M. le surveillant Marceau suffit aux travaux qui restent à faire. D'ailleurs il était parfaitement entendu que M. le surveillant devait congédier M. Bégin du moment qu'il n'en aurait plus besoin. C'est ce qu'il a fait.

M. Lainé revient à la charge et persiste à demander la réinstallation de M. Bégin.

Une longue et vive discussion s'engage à ce sujet. La question est enfin reférée au comité général où MM. les conseillers entendront les raisons de M. le surveillant.

Revenu de la barrière pour la semaine finissant le 2 juillet : $57.00.

Le conseil s'ajourne ensuite au 30 du courant.

TELEGRAPHIE

ALLEMAGNE

Berlin, 3 juillet.

Le rapport des medecins sur la maladie de feu l'empereur Frederic qui est d'une longueur considérable, sera publié vendredi. Deux médecins ont refusé de le signer.

—On croit que par suite d'une entente bien définie avec la Russie, l'empereur Guillaume proposera que les puissances européennes diminuent leurs armements.

—L'empereur Guillaume reçoit toujours des lettres renfermant des menaces contre sa vie.

FRANCE

Paris, 3 juillet.

Tous les journaux sont d'avis que le gouvernement aura à lutter contre une vive opposition de la part de la commission du budget.

—La réception officielle du général d'Avensleben, qui a été envoyé à Paris par l'empereur Guillaume pour annoncer son avènement au trône d'Allemagne au président Carnot a eu lieu avec tout le cérémonial officiel en pareil cas. On dit même que M. de Freycinet par mesure de précaution, a télégraphié au colonel du sixième cuirassiers de ne pas oublier que son régiment devait escorter le général allemand.

La lettre officielle était adressée à " Mon grand ami, le président de la République française. " La forme habituelle, " A mon frère " ne peut être employée que pour un souverain. La conversation a duré cinq minutes environ et le général a été présenté, sur sa demande, à Mme Carnot. Dans la soirée l'ambassadeur a dîné avec le président. Le comte de Munster, qui ne quitte pas encore Paris, était aussi présent au dîner.

QUÉBEC

Montréal, 3 juillet.

Le procès des émeutiers du Coteau St Louis commencera demain. Leurs amis ont déjà souscrit $200 pour couvrir les frais.

—Sir Frederick Middleton accompagné de son aide de camp le capitaine Wyse, est passé en cette ville, en route pour les camps de Sherbrooke et de Trois-Rivières.

—La moyenne de l'importation des fraises à Montréal est de 700 boites par jour.

—On dit que l'hon. M. Chauveau est sur le point d'abandonner sa place de shérif et on mentionne les noms de MM. Préfontaine et Dugas comme candidats à cette position.

—Le fameux Joe Beef, connu de toute la province, a intenté une action en dommage au montant de $10,000 contre le *Witness* parce que ce journal a publié un entrefilet dans son édition de samedi, disant que l'air était vicié, et malsaine dans son établissement.

ONTARIO

Ottawa, 3 juillet.

Le révd père Mangan, de Fournierville, dans le comté de Prescott est mort subitement dimanche en se promenant devant sa résidence.

—Depuis un certain temps on s'est plaint de certains officiers de douane de cette ville. Il paraît que ces messieurs se permettent de prélever des droits exorbitants sur les passagers arrivant ici, pour faire l'examen de leurs bagages. On les accuse d'exiger illégalement 25 centins sur chaque paquet examiné.

Le ministre des Douanes est informé de la chose.

—M. Boulton, capitaine du *Bayfield*, un steamer du gouvernement actuellement en exploration dans la Baie de Georgie, rapporte qu'il a découvert un écueil à deux milles et trois quarts du Cap Chine et à deux milles de la ligne entre Cabot Head et le Cap Croker. Cet écueil est à 17 pieds environ de profondeur et a été baptisé du nom de *Darling's Reef*.

COURRIER DE LEVIS

Calendrier

JUILLET		SOLEIL LEV.	SOLEIL COUC.
2 Lun.	V., DE LA B. V. MARIE	4.21	7.46
3 Mar.	l'Oct., des St Apôtres	4.22	7.46
4 Mer.	"	4.23	7.45
5 Jeu.	St Michel	4.23	7.45
6 Ven.	Oct., de St PIERRE	4.24	7.44
7 Sam.	SS Cyrille et Méthode	4.24	7.44
8 Dim.	7 *Pent.*, du Dim.	4.25	7.44

—Nouvelle lune, le 9, à 1 h. 22 m. du matin.

Température

Probabilités de la température pour les prochaines vingt-quatre heures.

Vent modéré, beau temps, chaud.

Le bazar

N'oublions pas le bazar qui a lieu cet après-midi et ce soir dans la maison d'école No 2 près de l'église St. André.

Outre les magnifiques effets qu'on y offrira en vente, la table de rafraîchissements, etc, qui ne manqueront pas d'attirer un grand nombre de visiteurs, on aura aussi le plaisir d'entendre de la belle musique.

C'est une excellente occasion de passer agréablement quelques heures.

L'admission n'est que de 10 cents.

Voir l'annonce.

A propos de construction

Dans les nouvelles du lac St Jean que nous avons publiées hier, il était dit que le vapeur *Péribonka* qui naviguera sur le lac St Jean, a été construit par M. Eulogo Ménard. Ceci n'est pas tout à fait exacte.

Ce vapeur a été construit par M. Louis Vallerand, résident en cette ville, quartier Lauzon, pour M. Ménard.

M. Vallerand est un architecte naval qui a fait preuve de beaucoup de talent et de capacité dans les diverses constructions qu'il a faites.

C'est aussi lui qui a construit les vapeurs *Hygia* et le *Jacques-Cartier* de M. Télesphore Paradis de cette ville.

Retraite

Le révérend Père Dazé O. M. I. prêche en ce moment une retraite à St-David de l'Auberivière.

Cheval volé

Un cheval et une voiture ont été volés hier, à St Thomas de Montmagny, près de l'église. Ce vol a été commis vers neuf heures a. m. avec beaucoup d'audace.

Le propriétaire a fait depuis toutes les recherches possibles pour retrouver son attelage, sans succès.

Le voleur a été vu hier après-midi, vers 3 heures, à St Charles de Bellechasse, où il s'est informé de la route. Quelqu'un a remarqué cet homme qui est âgé d'environ 50 à 60 ans, et de taille très robuste.

Tous ceux qui auraient quelques informations à ce sujet sont priés de les donner au chef de police de cette ville ou à M. J. B. Morin, de St Thomas de Montmagny.

Voici la description de l'attelage :—Cheval d'environ 5 pieds de haut, poil rouge et crin noir, quelques taches blanches au front.

La voiture est à 4 roues, et n'a qu'un siège. Le ressort d'une des roues, étant cassé, est solidé par un morceau de bois qui est attaché au moyen de courroie.

Soirée à St Romuald

On nous informe que le cercle *Carillon* doit donner prochainement une magnifique soirée à St Romuald.

Belle pêche

M. M. L. N. Miller, commis voyageur de Montréal, et A. Blais, de Kamouraska, sont de retour d'une excursion de pêche au lac St Joseph, où il ont pris cinq cents livres de truite en neuf heures.

La jeunesse

Personnes n'aime à vieillir. Une jeune fille surtout, voit avec peine les printemps laisser tour à tour leur emprunte sur son charmant visage. Il n'y a plus lieu à cette douloureuse inquiétude depuis que la médecine a trouvé dans la "*Lotion Persienne*" le secret d'effacer cette emprunte dénonciatrice, et de conserver les charmes de la jeunesse.

Militaire

Les membres de la Batterie de garnison de Lévis, commandée par le capitaine Martineau sont priés de se réunir ce soir, à la résidence de leur commandant afin de recevoir leurs uniformes pour commencer les exercices annuels jeudi soir.

N. B. Il y a place pour —(8) huit recrues

Par ordre
Capt. J. MARTINEAU
Commandant

Distribution des prix

La distribution des prix au couvent du Bon Pasteur, à Chicoutimi, a eu lieu mardi après midi. La cérémonie a été vraiment imposante.

—Vendredi a eu lieu au séminaire de Chicoutimi la distribution solennelle des prix. Une foule nombreuse composée de parents et d'amis de l'éducation se pressait dans la salle.

Th4oph. Fortin, prix extraordire de philosophie, deux beaux volumes (pour remplacer la médaille Lansdowne.)

Pierre Bouchard, prix extraordinaire d'excellence en rhétorique, médaille d'or offerte par l'abbé J. Cushing.

Le même élève a aussi reçu le prix d'histoire universelle, médaille d'argent fondée par M. l'abbé Fafard.

H. Tousignant, prix d'excellence en quatrième, médaille d'argent par M l'abbé G. Wallace.

Le camp de St Thomas

Le camp des volontaires qui font actuellement leurs exercices annuels à St Thomas de Montmagny, se compose comme suit :

Batterie de campagne de Québec, major Crawford Lindsay, commandant.

61e d'infanterie de Montmagny, lieut.-col. Landry, commandant.

81e d'infanterie de Portneuf, lieut. col. Beandry, commandant.

87e d'infanterie du comté de Québec, lieut.-col. Laurin, commandant.

88e d'infanterie de Kamouraska, major Tremblay, commandant.

La batterie de campagne compte environ 75 officiers et soldats, et chacun des quatre bataillons d'infanterie 270, de sorte que l'effectif complet du camp est d'à peu près 1150 hommes.

Ces troupes sont sous le commandement du lieut.-col. Duchesnay, D. A. G.

Distribution des prix au couvent de St Charles

Le 27 juin dernier, il y avait fête au couvent de Saint Charles, et certes ce n'était pas sans raison ; car s'il est un jour que tous, parents et enfants, attendent avec impatience, c'est bien celui de la distribution des prix. Aussi, il fallait voir comme la salle était bien remplie, lorsque, mercredi matin, on inaugura la fête par l'examen à l'école modèle des garçons.

Avec ce goût, ce tact, qu'on leur connaît, les Révérendes Sœurs avaient su mêler l'utile à l'agréable ; aussi rien de plus agréable que de voir aller de pair l'histoire du Canada et les exercices militaires, l'algèbre et les chansons comiques. Avec cela des chansons anglaises, de la gymnastique, voir même une petite pièce comique rendue avec un naturel qu'on s'attend guère à trouver chez les enfants de cet âge. Nous pouvons assurer que le tout a été bien goûté.

Mais ce n'était là qu'une preparation ou pour mieux dire, un avant-goût de ce que l'on nous réservait à l'Académie des Filles. Quelle variété, quelle richesse, nous allions dire quelle profusion de scène de bon goût de gentillesse même !.....

Avec quelle vérité tout le monde a rendu son rôle depuis la grave diplômée, jusqu'à la plus petite entre les petites. Là encore les Révérendes Sœurs avaient su entremêler le plaisant au sérieux.

Musique vocale et instrumentale, histoire, anglais, géographie, il fallait voir défiler toute cette armée de connaissances, les unes plus utiles, les autres plus agréables et cela pendant 3 heures sans y trouver le moindre ennui.

Aussi, inutile de dire que tout le monde se trouva ou ne peut plus satisfait. Pour terminer la fête, M. le curé Cloutier, distribua lui-même les prix, les couronnes et les médailles aux vainqueurs, parmi lesquelles six ont obtenu des diplômes pour écoles modèles.

Maintenant s'il nous était permis d'ajouter quelques mots, nous dirions aux habitants de St Charles : Honneur à vous qui avez si bien compris votre devoir en encourageant le nouveau couvent qui vient de s'élever dans votre paroisse ; oui, honneur à vous, car une paroisse qui sait apprécier l'instruction à sa juste valeur, est une paroisse bénie et si nous osions formuler un vœu, ce serait celui de voir bientôt ce nouveau couvent devenir trop petit pour répondre aux louables désirs des habitants de Saint-Charles.

Distribution des prix

Mardi, le 26 juin, a eu lieu à la salle du collège de Ste Marie, Beauce, la distribution des prix aux élèves de cette maison. Le révérend M. Chaperon, curé de cette paroisse, et MM. les abbés Gouin et Turcot occupaient les sièges d'honneur.

Une grande quantité de prix ont été donnés aux élèves. Mais nous mentionnons que les prix d'honneur offerts par les Révérends M. Chaperon, le révérend frère directeur, l'inspecteur Tanguay et MM. M. A. Fortier, F. Morency, A. Trothier, L. Boivin, A. Léger, J. Morin. Une médaille en argent fut aussi offerte par M. Lindsay. Ces différents prix ont été décernés aux élèves suivants : MM. E. Rouleau, T. Routhier, R. Leconteur, J. Beaulieu, H. Lebon, J. Trothier, A. Léger, D. Bilodeau, J. Ferland, E. Lacroix, A. Lemieux et G. Morin.

La partie musicale a été très bien exécutée et chacun a pu voir que l'étude de la musique vocale et instrumentale, telle que l'enseignement du piano et du violon, constituent une des branches importantes du cours d'étude de cette maison.

—*Communiqué.*

Suicide

Lundi dernier, un habitant de St. Sylvestre nommée Denis Mooney, s'est suicidé en se pendant dans sa grange.

Service anniversaire

Le service anniversaire de M. Simon, Xavier Cimon, en son vivant député aux Communes, aura lieu, à la Malbaie, jeudi le 5 courant, à 8½ heures a. m.

Tués par la foudre

Deux chevaux appartenant à M. Télesphore Hévée, cultivateur du IIième rang de St Christophe, comté d'Arthabaska, ont été tués par la foudre pendant le violent orage qui s'est abattu en cette endroit samedi dernier.

Un petit conseil

Destruction des limaces :— On étend sur des planchettes de bois, de vieille graisse ou de beurre rance, et l'on met ces planchettes dans le jardin potager. Le lendemain les limaces sont toutes rassemblées sur ces planchettes et l'on a plus, avant le lever du soleil, qu'à les recueillir et a précipiter les limaces dans l'eau bouillante. Pendant la journée on retourne les planchettes pour que la préparation ne sèche pas. Le soir venu on les remet.

Notes maritimes

Le steamer 'Corean,' de la ligne Allan, est arrivé dans notre port hier à 12.50 avec 2 passagers de cabine, 145 intermédiaires et 269 de pont ainsi qu'une cargaison générale. Il est parti ce matin pour Montréal après avoir débarqué ses passagers et une partie de sa cargaison au quai du Grand Tronc.

—La barque 'Agra,' venant de Rio de Janeiro a reçu ordre, au Bic, d'aller prendre un chargement au Saguenay.

—La barque à vapeur 'Erika' de la compagnie de la Baie d'Hudson, est arrivé dans notre port hier et est mouillée en rade. Elle doit prendre une cargaison générale de marchandises pour les diverses stations de la compagnie au Labrador et ailleurs.

—Le steamer 'Iron Acton' ayant complété sa cargaison est parti pour la mer hier à cinq heures.

—Lundi, le steamer Bonavista pour Montréal, hier les steamers Lake Nepigon pour Montréal, Lake Superior pour Liverpool, Granbrook pour Hamburg, Tremona pour Londres, Edmondsley pour Sydney sont passés dans notre port.

—Les vaisseaux suivants sont partis pour la mer hier : Barque Bothnia à la remorque du Flora, G. M. Cairns à la remorque du Victor, Abaona à la remorque de l'Aurelia et Golfe à la remorque du Mersey.

—Le navire 'President,' parti du Saguenay pour l'Angleterre et qu'on avait rapporté naufragé à St-Pierre Miquelon, a été vendu pour $500.

—La goélette 'Marie-Anne,' de Race Bay, est sur le point d'arriver avec une cargaison de charbon.

—La barque Italienne 'Marcello de Muri, qui a passé l'hiver dans le Bassin Louise, est arrivée à Cardiff le 28 juin.

—Les réparations à la barque 'Chrysolite,' dans le dock Roche, ont été suspendues en attendant de nouvelles instructions de son propriétaire en Norvège.

—Le capitaine Frus et l'équipage de la barque norvégienne naufragée Loyal sont arrivés ici hier soir, par l'Intercolonial. Il paraît que le vaisseau a donné contre une banquise dans le détroit de Belle-Isle de bonne heure lundi matin, 18 juin, et qu'il a commencé à faire de l'eau immédiatement. Le vaisseau a été ensuite conduit vers le rivage avec 17 pieds dans sa cale et est maintenant naufragé près de la Baie Rouge, comme nous l'avons rapporté précédemment.

—Arrivages du 3 juillet :—Navire Paramatta de Monte Video, barque à vapeur Erika de Rigolet, barque Satisfaction de Leith, Concurrent de Rochefort, goélette Canada de Moisie, Marie Delphine de Montréal, Glen de Gaspé, Eugenie de Grace Bay, Steamer Corean de Glasgow, Circe de Glasgow Lake Nepigon de Glasgow, Gloniffer de Sydney.

—Acquittés le 3 juillet :—Steamer Iron Acton pour Bristol, barque Bothnia pour Greenock, barge de canal F. J. Smith pour Paughkeepsie, barque Sif pour Liverpool, goélette Marie-Anne pour Pointe aux Esquimaux, goélette Marie Delphine pour pour Paspébiac, steamer Polynesian pour Montréal, Montréal pour Montréal, Corean pour Montréal.

—Le Vaudreuil a fait voile pour Québec le 1 juillet, de Liverpool.

HEURES DE LA MARÉE

	juillet	Matin	Soir
Lundi	2	0.34	1.02
Mardi	3	1.33	2.07
Mercredi	4	2.40	3.13
Jeudi	5	3.42	4.11
Vendredi	6	4.31	4.37
Samedi	7	5.01	5.22
Dimanche	8	5.43	6.05

N. B. Le courant de la marée continue quarante cinq minutes après la mer haute.

Jeudi, le 5 juillet prochain, sera chanté, à St Lambert, comté de Lévis, le service anniversaire de feue Dme Marie Gagnon, épouse de sieur George Bérubé. Mme Bérubé était la mère des Revds MM. Bérubé, dont l'un est curé de St Lambert et l'autre est curé de l'Original, Ontario.

23 juin,—6f.

COURRIER DE QUEBEC

Douane

Le montant perçu à la douane, le 3 juillet est de $2,965.40.

Revenus

Les revenus de la douane de Québec pour le mois de juin dernier se sont élevés à $83,142.69 et ceux du Revenu de l'Intérieur à $34,108.37.

Le club de yacht

Le Club de yachts de Québec est à préparer un magnifique programme pour samedi après-midi. Ce programme sera connu demain.

Littéraire

Il est rumeur que M. J. J. Tarte, rédacteur en chef du *Canadien*, doit publier sous peu un ouvrage traitant des questions politiques depuis la confédération jusqu'à nos jours.

A l'école de reforme

Un jeune homme de 17 ans, appartenant à une excellente famille de Québec, a été conduit hier à l'école de Réforme, pour deux ans, pour avoir abusé de la confiance de son père.

En l'honneur du prince Bonaparte

La réception qui a eu lieu lundi après midi à Spencer Wood, en l'honneur du prince Roland Bonaparte, a été tout à fait charmante.

Son Honneur le lieutenant gouverneur Angers a fait les honneurs de la résidence officielle avec cette grâce et ce tact qui leur sont habituels.

—L'hon. M. Mercier a donné un diner lundi au Parlement en l'honneur du Prince Bonaparte.

Voici les noms des invités :

Le prince Roland Bonaparte Mgr Marois, du Palais de Son Eminence le Cardinal Taschereau, M. Dabail, consul de France, le curé Labelle, assistant commissaire d'agriculture et de colonisation, l'hon. B. de la Bruère, orateur du Conseil législatif, l'hon. M. Marchand, orateur de l'Assemblée législative, l'hon M. Taillon, chef de l'opposition à l'Assemblée, Lt.-Col. Turnbull, Lt.-Col. Duchesnay, M. Paul de Cazes, et M. Joseph Boivin, secrétaire du premier ministre.

Graines !graines !

Pharmacie du Dr Ed Morin Cie 314 Rue et Faubourg St Jean et 32 34 Rue St Pierre, Basse-Ville, Québec.

Le Dr Ed. Morin a en mains un assortiment des plus complets de graines de jardins, de fleurs et de champs. Ces graines ont été choisies avec le plus grand soin et sont garanties fraîches.

Avant d'aller ailleurs, rendez-vous aux Pharmacies du Dr Morin & Cie et nous vous promettons pleine satisfaction.

Conditions toujours faciles

Graduées

Les demoiselles dont les noms suivent ont été graduées avec grande distinction aux derniers examens du couvent des Ursulines, le 27 juin dernier :

Delle Lorette Chaloner, Delle Marie Louise O'Sullivan, Delle Adèle Fournier et Delle Lorette Moran.

Mgr. Légaré présidait la cérémonie.

Ces mêmes demoiselles ont aussi obtenu plusieurs prix.

Accidents

L'attelage d'un charretier de St Sauveur, du nom de Boissinault, s'est abattue hier matin, en chargeant du charbon aux usines de la rue de la Couronne, Québec. Le cheval a reçu quelques blessures de peu de gravité.

—Un jeune garçon âgé de 7 ans, nommé Grégoire, et dont les parents demeurent sur la rue Prince Edouard, Québec, a fait une chute d'une quinzaine de pieds de hauteur pendant qu'il était à jouer avec quelques enfants de son âge, sur les lambourdes des fondations d'une ancienne maison disparue au coin des rues de la Couronne et des Commissaires. Le pauvre petit, qui s'est fracturé une côte, a été transporté de suite à la demeure de ses parents où un médecin a été mandé.

Courses de chevaux

Les courses de chevaux auront lieu demain sur l'hippodrome St Charles : Une course entre le cheval *Slippery jim* de M. Tozer et *Red Bird* de M. Blouin pour un enjeu de $200. Une autre course pour un enjeu de $100 entre les chevaux *White Rose* et *Butcher Boy*.

Chute de cheval

Le major H. Roy commandant de la compagnie No 1 d'artillerie de garnison de Québec, est tombé de cheval hier matin, en partant pour aller prendre part aux manœuvres du camp de St Thomas. Il s'est fracturé la clavicule.

Obituaire

Mercredi dernier, est décédé au monastère des Sœurs de la Charité, mademoiselle Marie Elizabeth Mande de Sales La Terrière, en religion révérende sœur St Pantaléon, âgée de 19 ans et quelques mois. Elle était fille de feu le docteur F. X. de Sales Laterrière, de la Malbaie.

Son service a eu lieu le 30 juin dans la chapelle des sœurs de la Charité au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Société des débardeurs

Les élections des officiers de la section No 1 de la société des débardeurs ont eu lieu lundi soir, et ont donné le résultat suivant :

Président, John Mahony—Vice Président, James McLaughlin, réélu—Secrétaire, W. J. Brindell, réélu—Ass. Secrétaire, D. Cassidy—Trésorier George Mulrooney.

Nouvelles ecclésiastiques

M. Lizotte, curé de Roberval, lac St Jean, est arrivé à Québec lundi matin.

—M. l'abbé Dupuis, ancien vicaire de la Basilique, a été transféré du vicariat de St Agapit de Beaurivage à celui de Saint David d'Auberivière.

—Par mesure de prudence, dit le *Courrier de St Hyacinthe*, on vient de conférer l'Extrême Onction au T. R. P. Fortier, sous Prieur des Dominicains de Saint Hyacinthe. Ce Père est de plus en plus miné et affaibli par le mal de poitrine dont il souffre depuis six ans.

A la prison

Il y avait à la prison de Québec, le 1er du courant 62 prisonniers dont 14 femmes. Voici la raison de leur détention : Incapable de laisser la prison pour cause d'infirmité 4, sous sentence de cours 4, sous l'ordonnance de la police 21, conviction sommaire de larcin et autres délits 13, matelots sous l'acte impérial 16, sous l'acte provincial 1, débiteur 1, prisonniers militaires 2. Total 62.

Examens du Barreau

Les examens pour l'admission à l'étude et à la pratique du droit, qui ont lieu cette année à Trois-Rivières, commencent le 4 juillet courant. M. Alph. Pouliot, l'un des examinateurs de la section de Québec, est parti par le bateau d'hier soir pour s'y rendre. Les autres examinateurs doivent partir aujourd'hui.

Nominations

Le lieutenant gouverneur en conseil a fait les nominations suivantes : MM. Ernest De Tétreau, notaire, d'Acton-Vale, régistrateur de la division de Bagot, en remplacement de M. G. C. Bachand, décédé ; Louis Pierre Cardin, député provincial, et Louis Zéphirin Gauthier, de Sorel, administrateurs de l'hôpital général du district du Richelieu, en remplacement de M. Michel Mathieu absent et de M. Paul Pazan, décédé.

Le Triduum

La clôture des exercices du *Triduum* commencé, vendredi, à l'église de la congrégation de la Haute-Ville, a eu lieu, lundi au soir, à 7½ heures, avec beaucoup de solennité. Le R. P. Caron, S. J., a terminé une série d'instructions édifiantes et instructives à la fois, sur l'apparition de la Sainte Vierge à la bienheureuse Marguerite Marie et sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Après le sermon, Mgr le grand vicaire Légaré a béni une statue de la Sainte Vierge qui doit orner le maître-autel. Mgr Légaré a officié au saint et donné la bénédiction du Saint-Sacrement qui a suivi le chant du *Te Deum* et l'acte de consécration au Sacré-Cœur.

Les exercices du *Triduum* ont été suivis par un grand nombre de personnes.

MARIAGE

DUPÉRÉ-MORIN.—Ce matin, à l'église paroissiale de cette ville, M. Siméon Dupéré, fils de M. Honoré Dupéré, maître boulanger, épousait Mlle Rosalie Morin, fille de M. Anselme Morin aussi maître-boulanger de cette ville.

Nous offrons nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

DÉCÈS

LAMONTAGNE.—En cette ville, mardi soir, à l'âge de 14 mois Marie Lamontagne, enfant bien aimée de M. Cyrille Lamontagne, résident rue St Henri.

Les funérailles auront lieu demain à 1 heures à l'église Notre Dame

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMMISSION DU HAVRE
QUÉBEC
AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées aux soussigné et portant la suscription : "Soumission pour un pont tournant," seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi matin, le 31 juillet courant, pour la construction et l'érection d'un Pont Tournant, devant être construit en fer ou en acier, tel que les plans et spécifications qui peuvent être examinés au bureau de l'Ingénieur du Havre, rue Dalhousie, Québec, où des blancs de soumission imprimés peuvent être obtenus.

Les soumissionnaires sont avertis qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite sur les blancs imprimés requis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour $800 payable à l'Honorable Ministre des Travaux Publics du Canada. Ce chèque sera retenu si le soumissionnaire refuse de signer le contrat ou ne complète pas les travaux entrepris. Le chèque sera retourné si la soumission n'est pas acceptée.

Les soumissionnaires ne s'engagent pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Bureau de la Commission du Hâvre } A. H. VERRET
Québec 4 juillet 1888 } Secrétaire-Trésorier

Lévis 4 juillet C. f p s A m.

On demande

Deux bons peintres à voiture,
S'adresser à
JOS. CLICHE,
Charron,
Beauceville.

ON DEMANDE

Deux servantes, une cuisinière et une fille de chambre,
S'adresser à ce bureau.

On demande

Une servante.
S'adresser à
Mme CHS. DARVEAU.
Lévis, 2 juillet 1888.

BAZAR

Un bazar dont les profits sont destinés à venir en aide à une œuvre de charité sera tenu dans la maison d'école No 2, près de l'Eglise St. André.

MERCREDI, LE 4 JUILLET

Le public est prié d'y assister dans l'après midi et le soir.

On y vendra de nombreux articles de choix. On y vendra aussi des rafraichissement tels que crème à la glace et fraises.

Avec la bienveillante permission du Rév M. A. Gauvreau de Lévis, la tintare y exécutera, durant la soirée, quelques jolis morceaux de musique.

Admission 10 cents.

COUTURIERES DEMANDEES

5 à 6 Couturières pour la confectionens hardes d'hommes trouveront de l'emploi de s'adressant à

J. A. DEMERS,
Côte du passage,
Lévis.

inutile de se présenter sans avoir de l'expérience.

16 juin 1888.

BAZAR

Le bazar en faveur de la construction d'un Hôpital s'ouvrira à Fraserville

LUNDI 16 JUILLET PROCH

Tout objet destiné à cette bonne œuvre sera reçu avec reconnaissance par Mesdames El. Pelletier, Deromé, L.s. Dugal, G. A. Binet et Roulet.

La table de rafraichissements sera tenu par Mesdames Jos. Deslauriers, senior, Evariste Talbot, E. Hudon, et F. A. Sirois.

Fraserville 26 juin 1888—C fa

MARCHANDISES
DE PREMIER CHOIX
Importées de France

LE SOUSSIGNÉ A LE PLAISIR D'INVITER le public à visiter ses nouvelles marchandises consistant dans les meilleures marques de VINS, LIQUEURS, etc.

Il fait aussi une spécialité de la vente de fromage de Gruyère, des Pâtés de foie gras Champignons,

Moutarde, Anchois,
Olives, Pois verts,
Sardines, Huile d'Olive,
Fèvres, Oignons blancs marinés
Vinaigre de vin blanc

Taux spécial et conditions pour les épiciers et les hôteliers

EN GROS ET EN DETAIL PAR
F. ROUMILHAC
Téléphone No 246, 12 et 12 rue St Jean

Lévis 5 juin 1888.

Avis au clergé et aux amis de feu le Rev. M Dugeay, Curé de Ste Flavie

Messieurs les membres du clergé et les amis du regretté défunt, Moise Duguay, de son vivant Curé de Ste Flavie sont respectueusement priés d'assister à la translation de ses restes mortels de l'ancienne à la nouvelle église, de Ste Flavie, Comté de Rimouski, vendredi, le 6 juillet prochain, à 9 hrs. A. M.

Rimouski, 25 juin 1888—8 jrs.

AVIS
DANS L'AFFAIRE DE
NAPOLEON LAVOIE
CONTRACTEUR, LEVIS
FAILLI

AVIS est par le présent donné qu'un premier dividende en cette affaire est déclaré ce jour, payable le ou après le 25 juillet prochain.

Toutes contestations devront être produites au curateur soussigné avant ce 25 juillet prochain.

T. PARADIS,
Curateur

2 au 7, 21 au 25 juillet

A VENDRE

Trois magnifiques emplacements mesurant chacun 100 pieds de front sur 50 pieds de profondeur, dont deux bordés de belles érables, situés sur la rue Fortification

Conditions faciles

S'adresser à
GOULET & FRERES
Marchands.

23 juin 1888.—Cm.

GARE AU SOLEIL

Si nos Persiennes en bois

sont très utiles en hiver, il va sans dire, vous l'avouerez, qu'elles le sont bien d'avantage en été. Non-seulement, elles préservent vos Tapis, vos Rideaux et vos Marchandises des rayons du soleil, mais elles conservent à l'intérieur de vos maisons une fraicheur inappréciable. C'est donc le temps d'en mettre aux vos fenêtres, et si vous voulez vous procurer en ce genre la plus belle marchandise qui se fabrique au Canada, adressez-vous à ceux qui ont obtenu les plus hautes récompenses aux

Expositions Provinciales de Québec et d'Ottawa

CHARLAND & CIE
Manufacturiers
Lévis.

N. B.—Demandez notre circulaire. Echantillon envoyé gratis sur demande.

2 juin.—3m.

CHAPEAUX! CHAPEAUX!

SI VOUS VOULEZ VOUS PROCURER
UN MAGNIFIQUE CHAPEAU

A la dernière mode, allez à l'ENSEIGNE DE L'OURS.

Il y en a de tous les goûts, de tous les prix, de toutes les formes et de toutes mesures. Comme d'ordinaire, les clients peuvent être certains d'avoir la plus entière satisfaction.

N'oubliez pas que c'est l'assortiment le plus complet qu'il y ait à Lévis.

AUSSI—Calotte du Collège, en drap pure laine, garantie, palette cuir, pour 75 cents.

DORVAL & SAMSON
Chapeliers & Manchonniers
CÔTE DU PASSAGE, LEVIS
A L'ENSEIGNE DE L'OURS

CE QUE PÈSE UN BRIN DE PAILLE

Mais la... devait à son bon ange d'avoir gardé son amour pour sa femme comme un ancre du salut ils'affligea de la voir pleurer et lui dit :

—Racontez moi, Madame, ce qui vous désoles et je jure par mon épée de secher vos larmes, si cela est en mon pouvoir

—Monseigneur, dit-elle, je pleure parce que tandis que nous jouissons ici de tous les biens de la vie il y a des gens gens qui manquent du nécessaire parce que tandis que cette flâmme s'élève vive et joyeuse et nous envoie sa chaleur comme une caresse il y en a qui grelottent de froid..... tandis que, par leur fumet savoureux ces mets excellent ouvrent notre apetit ; d'autres ont faim Voilà pourquoi ma gorge se serre et pourquoi je ne puis manger·

—Mais Madame, reprit le mari qui donc à votre connaissance se meurt de froid et de faim.

—Deux pauvres religieux qui m'ont demandé asile et qui sont dans l'écurie.

—Le mari fronca les sourcil.

—Deux moines ! dit-il, des fénéants, des gloutons, des coquins qui voudraient se bien traiter à mes dépens.

—Ils m'ont démandé qu'un peu de paille.

—Tout-à coup il s'écrit en senglottant la châtelaine, ne les chassez pas ! souvenez vous de votre promesse !

—Soyez tranquille, lui répondit son mari : ils mangeront, ils se chaufferont et pardessus le marché, il s'amuseront vous allez voir.

—Et il ordonna à ses domestiques de les amener en sa présence.

—Pourtant, lorsque parurent les deux religieux, l'humeur ironique et railleuse du châtelain se dissipa comme se dissipe aux premiers rayons du soleil le froid épais brouillard qui la nuit s'est exhalé d'un marais. Par un mouvement involontaire il se leva et la plaisenterie impie qui allait s'échapper de ses lèvres s'y arrêta, comme un serpent qui se remplit et rentre dans son repaire. C'est qu'il y avait sur le visage du plus âgé de ces momes dans les cheveux qui couronnaient sa vieillesse de même qu'une guirlande de fraiches roses couronne la jeunesse dans la sérénité de son regard dans la gravité de sa bouche une dignité qui imposait, une douceur qui attirait une autorité qui devait émouvoir et dominer même une âme glacée et corroucée.

—Le châtelain les fit asseoir à sa table et garda un moment le silence mais le religieux fidèle à sa mission commença à faire entendre la parole de Dieu dans ce lieu d'où elle avait été bannie réfugiée au cœur de la chatelaine comme en un sanctuaire.

Le mari se taisait et tout en écoutant regardait sa, femme qui les mains jointes, les yeux pleins d'anxiété regardait le missionnaire comme le marin dans une nuit d'orage regarde le phare qui lui montre le port pendant que ses lèvres murmuraient : Dieu bénit ceux qui écoute.

—Après le souper le châtelain prit une bougie l'alluma et conduisit lui même ses hôtes à la meilleur chambre du château où les attendaient de beaux lits dorés garnis de soie mais les religieux se refusèrent à en user, disant qu'il ne couchaient jamais que sur la paille.

—Alors le châtelain descendit lui même à l'écurie et en rapporta une charge de paille qu'il étendit sur le parquet.

—Mon père, dit-il en brisant d'une effort la glace qui pesait sur son cœu, mon père je voudrais revenir à Dieu ; mais il n'est pas possible que le Seigneur me pardonne tous mes crimes.

—Quand vos péchés, repartit le misrionnaire dépasseraient en nombre les grains de sable de la mer, les goutes d'eau des nuages ou les étoiles du ciel le repentir les effacerait tous et la clémence de Dieu les pardonnerait c'est pourquoi le pécheur endurci n'a point d'excuse et c'est ce qui fera son désespoir éternel.

—Alors le châtelain se mit à genoux se confessa et d'abondantes larmes de contrition tombaient de ses yeux sur la paille où il s'était agenouillé.

LE GRAND ENNEMI

—DE LA—

DYSPEPSIE

Une autre guérison remarquable

Québec, 26 mai 1888.

MM. GINGRAS & LANGLOIS
Propriétaires de l'Eau St-Léon.

C'est avec plaisir que je vous donne mon certificat. Depuis audelà de trois ans, je souffrais de dyspepsie, au point d'être réduit à une diète débilitante ; j'avais dû supprimer mon déjeuner, le pain même me fatiguait.

Depuis une année j'ai fait assez régulièrement usage d'Eau St-Léon commençant d'abord par un régime de trois verres par jour, sauf à réduire la dose au fur et à mesure que l'estomac reprenait du ton et que les forces revenaient. Aujourd'hui ma digestion est bien reconstituée et un verre d'eau minérale par jour me suffit. Je recommande cette recette avec instance à tous ceux qui souffrent de la même maladie

Votre obéissant serviteur,
P. GAUVREAU,
122, Côte Lamontagne

En vente par tous les principaux pharmaciens et Epiciers de cette ville à 25cts le gallon et en gros et en détail par

GINGRAS, LANGLOIS & CIE
Seuls agents pour la Province
No 3 Port Dauphin, Québec.

16 mars 1888.—3m

Vapeur "Orleans"

A partir du 14 mai 1888, ce vapeur quittera,

DE L'ISLE	DE QUEBEC
5.15 A. M.	6.15 A. M.
8.00 A. M.	9.15 A. M.
10.00 A. M.	11.30 A. M.
1.30 P. M.	2.30 P. M.
3.30 P. M.	4.45 P. M.
5.30 P. M.	6.15 P. M.
DIMANCHE	
12.00 A. M.	1.00 P. M.
1.45 P. M.	2.30 P. M.
3.15 P. M.	4.00 P. M.
5.00 P. M.	6.00 P. M.
7.00 P. M.	

Les dimanches les prix de passage seront les mêmes pour aller à St Jaseph qu'au bon de l'Isle.

Les jours de fêtes l'*ORLEANS* partira de l'Isle a Québec à 8 heures du matin et l'après midi même heure que le dimanche.

Lévis, 12 mai 1888.

LE NOUVEAU

Vapeur "LEVIS"

Capt Desrochers, laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit ; à partir du 14 mai 1888.

NEW-LIVERPOOL	DE QUEBEC
5.15	6.00 A. M.
8.00	9.00 A. M.
10.00	11.30 P. M.
1.00	2.00 P. M.
3.00	4.00 P. M.
5.00	6.15 P. M.
DIMANCHE	
2.00	1.30 P. M.
5.00	3.00 P. M.
	6.00 M. M

Arrêtant à St Romuald et au quai de M. Brown, Sillery en montant et descendant.

Tous les samedis il y aura un voyage de St Romuald et Sillery à Quebec, à 7 hrs., p. m.

Les jours de fêtes le *LEVIS* partira de St Romuald à 8 hrs., a. m., et l'après-midi même heure que le dimanche.

Lévis, 12 mai 1888.

Teinturerie a vapeur DE QUEBEC

Où l'on nettoye toutes draperies, soieries, rubans, etc.

Nos. 4 et 6 RUE McMAHON

Vis-à-vis l'église St-Patrice

A. S. Pfeiffer & Cie

Propriétaires et successeurs de
P. LORMAN.

Ont l'honneur d'adresser leurs plus sincères remerciements à leurs nombreux clients en reconnaissance de leur généreux encouragement, et ils profitent de cette circonstance pour informer le public en général et les familles en particulier que tous les vêtements pour dames et messieurs tout nettoyés, teints, et pressés neuf. Rubans, soieries, plumes, et tous les articles de toilette pour dames sans exception, sont également nettoyés et teints dans les couleurs les plus riches, sans jamais être abîmes, sous 24 heures d'avis. Toute marchandise encommagée est aussi restaurée à neuf. Les vêtements pour messieurs sont livrés sous le plus court délai.

P. S.—M. Pfeiffer fait chaque année un voyage aux Etats-Unis pour lui permettre d'apporter toutes ces nouvelles améliorations à l'art de la teinturerie.

14 avril 1888.—6 mois.

MELASSE —ET— Sucre de Barbades

Premier arrivage directement via Halifax par le

"Dunmure"

150 TONNES } *Melasse*
78 BARILS } *Sucre*
de premier choix

MOISSON DE 1888

A vendre par

WHITEHEAD & TURNER

1888.—Df. p. —Aa

O. A. JACQUES

marbrier et tailleur de pierre

Rue Shaw Lévis

Entrepreneur de toutes sortes d'ouvrages en marbre, en granit de toute couleur, en pierre de taille, pour église, maison etc, etc.

Plans envoyés gratis par la malle, sur demande.

Tous les travaux concernant son métier, qu'on voudra bien lui confier, seront exécutés avec la plus grande attention et de manière à satisfaire les plus difficiles.

15 juin 1888—3ms.

NOUVEL HOTEL

Les soussignés informent leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir un HOTEL, dans la maison de M. SIMONS

RUE COMMERCIALE

ci-devant occupée par M. BARBEAU, ferblantier.

Le public voyageur trouvera à ce nouvel établissement tout le confort désirable.

On y tiendra les boissons et liqueurs de première qualité et choisies avec le plus grand soin.

La pension sera de première classe, à des prix raisonnables.

BARRON & COUTURE
Rue Commerciale
Lévis.

2 juin 1888.—Am.

CHAUSSURES ! CHAUSSURES

POUR LES SAISONS DU PRINTEMPS ET D'ETE

EN GROS ET EN DETAIL

Le soussigné, tout en remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'aujourd'hui, a l'honneur d'annoncer qu'il vient de recevoir son Stock de chaussures, pour la nouvelle saison, fabriquées dans les meilleures maison de New-York, Toronto, Montréal et Québec Le stock est des plus beaux les formes des plus nouvelles et de la meilleure qualités Vous trouverez l'assortiment le plus complet en Kid, Veau, Chèvre, Chevreuil. Veau poli. Veau patente Chèvre américaine, Buff pour hommes, femmes et enfants, aussi valises, batchels en cuir, Capot caoutchou, Parapluie, Chapeaux dur et mou de toutes forme, de toute grandeur et de toute qualité que nous vendons à des prix défiant toute compétition.

Venez visiter, les prix sont à la portée de toutes les bourses.

Une bonne bottine pour homme $1,25, Bottine en Veau poli pour Dame $1.50, Soulier pour homme, fait à la main $2.10, un bon soulier pour homme 90cts, bottine en kid pour homme, Dame $1 40, et un grand nombre d'autres chaussures dont il serait trop long d'énumérer avec une réduction de vingt pour cent.

Vous constaterez par vous-même que c'est le plus bel assortiment de chaussures qu'il y a à Lévis et à Québec.

M. Couture se charge aussi de la réparation de toutes sortes de chaussures.

Le public est invité de bien vouloir lui aire visite. Il est sûr d'avance de pouvoir donner satisfaction à toute personne même les plus exigeantes.

N'oubliez pas que c'est à l'enseigne du veau.

MARC COUTURE.

vis à vis de M. Joshua Thompson, Lévis

M. MARC COUTURE tient aussi un département de chaussures, rue St. George en vis-à-vis chez M. Ant. Carrier & fils, où vous trouverez le même assortiment de chaussures dans les mêmes qualités et mêmes prix.

Lévis, 12 mai 1888.—Aan.

IVROGNERIE

On l'habitude des liqueurs completement guérie par l'usage du "Golden Specific du Dr Haine.

Ce spécifique peut être donné dans un bol de thé ou cafe sans que la personne qui le prend s'en aperçoive ; il est absolument inoffensif et a pour effet une guérison permanente et certaine que le patient soit un buveur modéré ou qu'il soit devenu alcoolique. Il a été employé dans des milliers de cas et il en a résulté chaque fois une parfaite guérison. *Il ne fatili jamais.* Lorsque le système est une fois empégné de ce spécifique il devient impossible au goût des liqueur de subsister. Pour circulaire et autres informations adresser :

GOLDEN SPECIFIC CO., 185 Race St Cincinnati, O.

Levis ma 1888.—Aan.

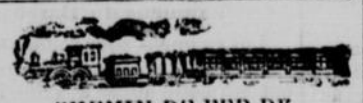

CHEMIN DE FER DE

QUEBEC ET DU LAC ST - JEAN

Le et après LUNDI, 18 JUIN 1888, les trains partiront de la station du Pacifique Québec, et y arriveront comme suit, excepté le dimanche :

ALLANT AU NORD

6.35 A. M. Train mixte pour la Rivière-à-Pierre, tous les jours y arrivant à midi.

8.00 A. M. Express direct pour la jonction Chambord Lac St Jean, tous les jours y arrivant à 5.15 p. m.

5.30 P. M. Express local, tous les jours pour St Raymond y arrivant à 7.10 p. m.

ALLANT AU SUD

6.50 A. M. Express local tous les jours de St Raymond pour Québec, arrivant à 8.35 a. m

2.30 P. M. Train Miste de la Rivière-à-Pierre tous les jours pour Québec y arrivant à 7.55 p. m.

9.00 P. M Express direct, de la jonction Chambord tous les jours, ainsi que le Dimanche, mais pas le samedi, pour Québec y arrivant à 6.00, a. m.

Un wagon palais et un wagon dortoir seront attachés à l'express direct vers le 25 juin.

L'express local fait raccordement à St Ambroise avec les omnibus allant au village Indien de Lorette et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village Valcartier, à St Gabriel avec le nouveau chemin pour l'etablissement de la Rivière aux Pins. L'express direct et le train mixte à la Rivière à Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame des Anges :

La compagnie ayant loué du gouvernement le le droit de pêche des Lacs Edouard et Kiskisink, les voyageurs peuvent obtenir des permis de pêche en s'adressant à J. W. Baker au bureau de R. W. Stocking agent de billets vis-à-vis l'hôtel St-Louis, ou l'on pourra se procurer des billets pour le chemin de fer et chez tous les agents.

L'express direct voyagera entre la jonction Chambord et Métabetchouan, et le boteau à vapeur "Peribonca" voyagera sur le Lac St Jean, en raccordement avec les trains vers le 1er juillet, la date sera annoncée plus tard.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour le passagers et le fret, Québec.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 h. p.m.

Billets de retour de première classe au taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations jusqu'à la Rivière-à Pierre émis les samedis valables jusqu'au mardi suivant et à tous les points au nord de la Rivière-à-Pierre, bons pour revenir par le train partant du Lac St Jean le dimanche soir.

J. SCOTT

juin18 1888

THE! THE! THE!

Recolte 1888

Actuellement en réception
— PAR —
Chemin de fer et Steamers transatlantiques

Demi-caisses, bon, choix, et le plus beau choix de Lapsing et "English Breakfast Souchongs.

Demi-caisses et quart de caisses Shingwo, Sarqunes et Pakling Congou.

Caisses de Thé des Indes et Assam.

Demi-caisses et quart de caisses de thé du Japon, coloré et non coloré, moyen, bon, très bon et le meilleur.

Demi-caisses extra bon, Moyenne, en grain et Hysons.

Quarts de caisses en feuille, et le meilleur impérial en grain.

Recolte 1888

A VENDRE PAR

Whitehead & Turner

23 mai 1888.—Aa

CHEMIN DE FER

Quebec - Central

Ligne de Quebec, Boston, New-York et des Montagnes blanches

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphremagog

La seule ligne sur laquelle circulent les chars parloirs et dortoirs entre Québec et New Springfield, Québec et Boston, sans changement.

Le et après le 25 juin 1888, les trains quitteront Québec :

Express—Départ de Québec par le bateau-passeur à 2.15 p. m. De Lévis à 2.45 p. m. Arrivant à la Beauce Jct, à 4 38. p. m. Arrivant à Sherbrooke à 8.40 p. m. Arrivant à Newport à 10.40 a. m. Arrivant à Boston à 8 30 a. m. Arrivant à New-York à 11.40 a. m.

Char buffet parloir et dortoir sur ce convoi, de Québec à Springfield, sans changement.

Passager.—Départ de Québec par le bateau-passeur à 8.30 p. m. De Lévis à 9.15 p. m. Arrivant à la Beauce Jct., à 11.30 P. m Arrivant à Sherbrooke à 4.45 a. m. Arrivant à New-port à 6.55 a. m. Arrivant à Boston à 5.00 p. m. Arrivant à New-York à 7.50 p. m.

Chars buffet parloir et dortoir de Québec à Boston sans aucun changement, sur ce convoi.

Mixte—Part de Québec par le bateau passeur à 2.30 heures P. M, de Lévis à 3.00 heures P. M., arrive à la jonction de la Beauce à 6.45 heures P. M., à St-François à 7.45 P. M.

Les trains arrivent à Québec

Express.—Part de New-York à 4.30 heures p. m. de Boston à 7 p. m., de New-port à 6 h. a m. de Sherbrooke à 8.15 a m ; arrive à Lévis à 2.10 heures p. m., et à Québec par bateau-passeur à 2.20 p. m.

Chars buffet parloir et dortoir, sur ce convoi de Springfield à Lévis, sans changement.

Passager.—Part de New-York à 9.15 a. m. de Boston à 1.00 hr. p. m. de Newport à 9. p. m., de Sherbrooke à 11 15 p m arrive à Lévis à 6.40 a. m. à Québec, par le bateau-passeur à 7. a. m.

Chars buffet parloir et dortoir sur ce convoi, de Boston à Québec, sans changement.

Mixte—Part de St-François à 6 heures a. m. de la jonction de la Beauce à 7.25 h. a. m. arrive à Lévis à 10.50 h. a. m. et à Québec par le bateau-passeur à 11 h. a. m.

Connections sures avec les convois de l'Intercolonial à la jonction Harlaka et Lévis pour les passagers allant dans la Nouvelle Angleterre.

Trajet rapide—Pas de delai—Paysages splendides. Malles et Express de New-York et Boston transportés par cette ligne.

Bagage enregistré directement pour chaque endroit. Pour les billets et toutes informations s'adresser au Bureau général des billets, vis-à-vis l'hôtel St-Louis.

J. H. WALSH, JAS. WOODWARD
Gérant gén. des passagers. Gérant gén.

Sherbrooke, 19juin.—O j.

CELEBRES LUNETTES B. LAURANCE

M. GEORGE GUENETTE
SEUL AGENT, LEVIS

LES LUNETTES **B. LAURANCE** ont garanties comme étant les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Elles sont les meilleures du monde, et on ne peut plus appréciées par ceux qui s'en servent.

Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez M. G. GUENETTE, Bijoutier, Lévis.

Lévis 12 septembre 1 67.—1a.

16 Cote du Passage

LEVIS

Mlle A. KINSELLA

A le plaisir d'informer ses pratiques et les Dames en générale, qu'ayant fait subir de grandes améliorations à son magasin, elle a ouvert maintenant avec un assortiment des plus complets, de garnitures pour robes et chapeaux, soies unies, soies moirées, satin de toutes nuances, pluches unie, pluches moirées, plumes, aigrettes et fleurs, aussi un lot de rubans qu'elle vend à bon marché.

Dentelles de crêpe, dentelles noires, orientales, dentelles torchons. Aussi Lawn blancs et de couleurs pour robes, broderies. Elle continuera comme par le passé à exécuter toutes commandes de robes chapeaux et manteaux qu'on voudra bien lui confier.

Lévis, 19 mars 1888.

AVIS AUX CULTIVATEURS

INSTRUMENTS ARATOIRES

CHANCE EXTRAORDINAIRE

Le soussigné informe les cultivateurs qu'il a été nommé agent de la maison

Moody & Fils

par suite de la résignation de M. J. T LACHANCE.

Il vendra LES INSTRUMENTS ARATOIRES, les plus nouveaux et les plus perfectionnés tels que

FAUCHEUSES
MOULINS A BATTRE
SEMEUSES
RATLEUSES
Etc., Etc

Le tous sera vendu à des prix qui défient la compétition ; les conditions en des plus avantageuses.

Pour autres informations
S'adresser à

PIERRE ROBITAILLE
Anse Labadie,
Lévis.

Lévis 21 février 1888.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terreneuve pour le transport des Malles

CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS

1888—Arrangements d'été—1888

LES LIGNES de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Vaisseaux	Ton.		Commandant
Parisian	5365	Lt	mith, R N. N.
Sardinian	4376	Capt	J. Ritchie
Sarmatian	3647	do	W. Richardson
Polynesian	3983	do	Hugh Wylie
Circassian	3724	do	Barr tt R. N. R.
Nova Scotian	3326	do	R. Hughes
Peruvian	3049	do	J. C. Stephen
Caspian	272[illegible]	do	A. McDougall
Pomeranian	4364	do	W. Dalziel
Carthagenian	4214	do	A. Macnicol
Buenos Ayrean	4[illegible]5	do	James Scott
Assyrian	3970	do	John Bentley
Siberian	3504	do	R. P. Moore
Grecian	3913	do	C. E. LeGalais
Norwegian	3523	do	R. Carruthers
Rosarian	3510	do	D. McKillop
Monte Videan	3[illegible]00	do	W. S. Main
Corean	3488	do	C. J. Menzies
Scandinavian	3068	do	John Park
Hibernian	2897	do	John Brown
Canadian	2906	do	John Kerr.
Prussian	2794	do	J. Ambury.
Nestorian	2689	do	J. France.
Austrian	2158	do	
Manitoban	2595	do	Dunlop
Phœnician	2326	do	D. J. James.
Waldensian	2256	do	Whyte.
Lucerne	1925	do	Nunan
Acadian	941	do	F. McGrath.
Newfoundland	919	do	C. Mylius

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre

Service des malles de Liverpool, Londonderry, Québec et Montreal

De Liverpool	De Derry	Steamers	De Québec
31 juin	1 juin	Sarmatian.	21 juin
7 juin	8 "	Parisian	28 "
21 "	22 "	Polynesian.	12 juillet
5 juillet	6 juillet	Sarmatian	16 juillet
12 "	13 "	Parisian	2 aout

PRIX DU PASSAGE DE QUEBEC VIA HALIFAX

Cabine ..... $60.00 $70.00 et $80

Suivants les accomodements

Intermédiaire $30.00
Entrepont 20.00

Billets de retour à prix réduits

Service extra de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal

De Liverpool	De Derry	Steamships	De Québec
25 juin	26 juin	Siberian	15 juin
16 juin	17 juin	Carthaginian	See Glasgow Line
29 juin	30 juin	Siberian	20 juillet

En partant de Québec ces steamers continuent leur route directement jusqu à Liverpool.

Prix du passage de Quebec.

Cabine ..... 50 60 et 70
selon le confort
Intermédiaire 30 00
Entrepont 20 00

Service de Glasgow, Québec et Montreal

De Glasgow	De Liverpool	Steamships.	De Montréal à Londres le ou vers le
25 mai	.....	Norwegian	12 juin
1 juin	.....	Buenos Ayr.	19 juin
8 juin	.....	Grecian	26 juin
15 juin	16 juin	Carthaginian.	3 juillet
22 juin	.....	Corean	10 juillet

Ces Steamers ne transportent pas de passagers pour l'Europe.

Service de Londres, Québec et Montreal

De Londres	Steamships.	De Montréal à Londres le ou vers le
1 juin	Nestorian	22 juin
8 "	Assyrian	29 juin
22 "	Pomeranian	13 juillet

Les Steamers ne prennent pas de passagers pour l'Europe.

Billets d'aller et retour, bons, pour 12 mois émis à des taux réduits.

Les lits sont invariablement payable d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer.

Une allège avec les passagers pour les steamers de Liverpool quittera le quai du chemin de fer du Grand-Tronc, Lévis, à 8 heures, et le quai Napoléon à Quebec à 9 heures précises chaque matin du départ pour la mer.

Des connaissances sont données à Liverpool et dans les ports du continent pour tous les ports du Canada et des Etats-Unis.

Pour plus amples détails s'adresser à

ALLAN, RAE & CIE.,
Agents.

Lévis, 12 juin 1888

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

ARRANGEMENT POUR LA

1888—SAISON D'ETE—1888

A partir de LUNDI le 4 JUIN les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

LES TRAINS LAISSERONT LEVIS

pour Halifax et Saint-Jean 8.15
pour Rivière-du-Loup et Ste Flavie 14.30
Pour la Rivière-du-Loup 17.05

T. LAVERDIERE
49, Rue Dalhousie, Québec.
D. POTTINGER,
Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 30 Mai. 887

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIS

De la Rivière-du-Loup 8.15
De la Rivière-du-Loup et Ste Flavie 13.45
De Halifax et Saint-Jean 19.20

Les chars Dortoirs laissant Lévis les Mardis, Jeudis et Samedis, se rendront directement à Halifax et ceux partant les Lundis, Mercredis et Vendredis se rendront à Saint-Jean, N. B.

Tous les trains circuleront sur l'heure du nouveau méridien, le "Eastern Standard"

Les billets peuvent être obtenus ainsi que les informations concernant la route, le fret et les taux de passage de

TEINTURES POUR CHEVEUX

Nos magnifiques preparations sont garanties comme étant parfaitement inoffensives. Nous préparons les couleurs suivantes, donnant aux cheveux la plus belle apparence — Noir, brun foncé, brun médium, châtain, châtain brillant, blond d'or, couleur de cendre ou blond cendré. Envoyez un échantillon des cheveux avec votre ordre. Prix $2 la bouteille. Toronto Medecine Co. Toronto, Ont

Choses nécessaires à la Toilette

En envoyant votre ordre, spécifiez, s'il vous plait ce que vous désirez : nous garantissons que tous vous donnerons entière satisfaction. No 8 donne à la peau la couleur et la fraicheur virginale ; inoffensif et ne peut être découvert. $1.25. No 9 fait disparaitre des rides $2. No 10 efface les taches rouges $1.25. No 11 fait disparaitre les vers $1.25. No 12 efface les taches de rousseur $1.25. No 13 fait disparaitre les boutons $1 25. No 14 détruit le teint hâlé $1 25. No 15 enlève les taches de naissance $1.25. No 16 fait disparaitre les traces de la petite vérole $2. No 17 rétablie la transpiration régulière $1.25. No 8 une prescription infaillible pour l'accroissement et la fortification des cheveux $1.25. Toronto Medecine Co., Toronto Ont.

Le Buste

No 19. C'est un traitement combiné, interne et externe, qui développe et fortifie le buste de la femme et lui donne ses proportions naturelles. Est entièrement inoffensif et d'un résultat assuré. Prix $3. Toronto Medecine Co., Toronto, Ont.

Femmes Malades

No 20 opère une cure certaine de toutes les maladies et faiblesses particulières aux femmes telles que Fleurs blanches ou leucorrhoea etc Garantie par les plus célèbres autorités médicales comme étant un remède sans rival. Prix $2 la bouteille, Toronto Medecine Co., Toronto Ont.

Pilules régulatrices

Beaucoup supérieures à l'Ergot. Tanaisie, Pennyroyal ou Oxide. Garantie par des milliers de femmes qui les ont employées mensuellement. Ne faiblissent jamais. Soulagent la douleur. *Assure la régularité.* Plaisantes et effectives. Prix $2. Toronto Medecine Co., Toronto Ont.

Tout homme

qui est *faible, nerveux* et *débile*, qui dans sa *folie* et son *ignorance* a prodigué la *vigueur* de son *corps* de son *esprit*, de sa *virilité* en épuisant toutes les *fontaines* de la *vie. Mal de tête mal de reins*, cauchemar, perte de la *mémoire, timidité* dans la *société, boutons* sur la figure et tous les effets qui résultent d'une *décrépitude prématurée, consomption ou insanité* trouveront dans notre prescription No 23 une guérison radicale. Il donne de la *vigueur à la jeunesse*, rétablit le *pouvoir vital* chez les vieux et les jeunes, fortifie et donne de la vigueur au *cerveau* et aux *nerfs*, rétablie le système musculaire et fait renaitre à son activité toute l'énergie physique de l'organisation humaidie. Avec notre prescription no. 23 le cas le plus obstiné peut être guérie en 3 mois, et ceux qui ne sont pas chroniques, dans moins de trois jours. Chaque paquet contient pour 2 semaines de traitement, Prix $2. Guerisons garanties. Notre specifique no. 24 est infaillible pour *guérir* toute *maladie secrète*. Vendue avec certificat garantissant la guérison. Prix $5. Toronto. Médecine Co, Toronto. Ont.

Consomption

Cette lugubre terreur, cette maladie qui a depuis si longtemps déconcerté la science et les savants médecins qui n'ont pu rien trouver pour la matiriser, rien pour l'adoucir, rien pour la guérir Maintenant ce n'est plus une longue et une incurable maladie telle que le disent les médecins ; on peut obtenir la santé avec *notre remède* il guérie et adoucie la membrane des poumons, inflammées et empoisonnés par les ravages de cette terrible maladie et fait disparaître les sueurs nocturnes et les pressement de la poitrine qui l'accompagnents. Prix $3.

Guérisons garanties

Toronto, médecine Co., Toronto, Ont.

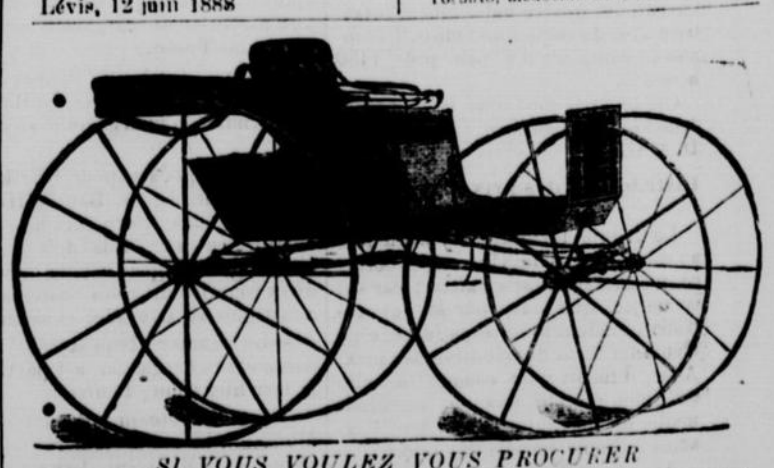

SI VOUS VOULEZ VOUS PROCURER

UN JOLI BUGGUEY

(GENRE AMERICAIN)

PHAETON, WAGONS DE FAMILLE,
CHARRETTES DE ROUTE,
CHARRETTES DE VILLAGE, Etc

VOUS LES TROUVEREZ CHEZ

P T LEGARE,

401, Rue St Valier, St Sauveur QUEBEC

qui tient la succursale avec un stock considérable.
Ventes en gros et en détail aux mêmes prix qu'à Montréal.

R. J. LATIMER,
92 Rue, [illegible] MONTRE